

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ibn Khaldoun de Tiaret

Faculté des lettres et des langues étrangères

Département des lettres et des langues étrangères



Mémoire de Master en Didactique des langues étrangère

Intitulé

**L'effet de l'enseignement du lexique de spécialité
sur la compréhension des cours magistraux
Cas des étudiants de 1^{ère} année biologie**

Présenté par :

M^{elle} BRIDJA Amina
M^{elle} DAOUDI Hadjira

Sous la direction de :

M. MEHDI Amir

Membres du jury :

Président : M. DJAMAL DINNE Nouredine M.C.B Université de Tiaret.
Examineur : M. KHEIR Abdelkader M.A.A Université de Tiaret.
Rapporteur : M. MEHDI Amir M.C.A Université de Tiaret.

Année universitaire : 2019-2020

Remerciements

Nous remercions Allah le tout puissant qui nous a donné la volonté
pour réaliser ce travail

Nous remercions, d'abord notre encadreur, **Dr. AMIR MEHDI** pour
ses efforts, ses conseils successifs, son aide et son infinie patience.

Nous disons merci à tous nos enseignants sans exception et à tous ceux
qui nous ont tendu la main pour nous permettre de réaliser notre
travail.

Dédicace de Bridja Amina

C'est avec un immense honneur et une grande modestie

Que je dédie ce travail à

Mon grand amour à ma mère et mon papa.

À mes frères : Aounallah, Kacimo.

À mes sœurs : Messaouda, Ahlem, Hafsa.

À mes belles sœurs : Houria, Siham.

À leurs enfants.

À mes chères copines : Fatima, Nadia.

À mon ami intime : Mostapha.

Dédicace de Daoudi Hadjira

Une pensée particulière à mon père et ma mère

À mes frères : Mohamed, Nasserredine.

À mes sœurs : Nacira, khayra, khadidja, Fouzia.

À ma belle sœur : Fatiha

À leurs enfants.

À mon ami : Nouredine.

Je dédie ce modeste travail.

*« Sans l'ignorance, point de questions,
sans questions,
Point de connaissance, car la réponse
suppose la demande »*

Paul Valery

Sommaire

Introduction générale.....07

Partie théorique

Chapitre 1 : « L’enseignement du lexique spécifique ».....12

Chapitre 2 : « Le rôle de l’enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux ».....31

Partie pratique

Chapitre 3 : « Méthodologie et conception d’un programme spécifique ».....54

Chapitre 4 : « conception et élaboration d’un programme ».....66

Conclusion générale.....84

Références bibliographiques88

Résumé

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

Après l'indépendance, le système éducatif algérien a connu une nouvelle politique linguistique privilégiant la langue arabe au détriment de la langue française, ce qui fait que, l'enseignement, à partir de ce moment, est devenu complètement arabophone.

Néanmoins, à l'université, la totalité des filières scientifiques et techniques telles que la médecine, la physique et biologie continuent à faire un enseignement purement francophone. Cela a fait que le français garantit l'accès à la formation scientifique bouleversée par cette nouvelle situation.

En fait, cela a fini par l'émergence d'une fracture entre deux systèmes complètement différents, l'un purement arabophone et l'autre francophone dominé par deux idéologies différentes.

En réalité, la langue de spécialité constitue un outil important notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur. Elle est l'une des composantes de la didactique ingénierique dans le domaine de la recherche. Elle représente aussi un intérêt particulier à l'étude du lexique spécifique. C'est pourquoi, la langue de spécialité sera abordée dans notre recherche comme un outil avantageux dans l'enseignement du lexique spécifique.

^{nt} Galisson et Coste définissent les « langues de spécialités » comme « expression générique pour distinguer les langues utilisées dans des situations de communications (orales et écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier » (Galisson & Coste, 1976)

Nous pouvons donc dire que les langues de spécialité sont des véhicules de connaissances spécialisées. Cette vision varie d'une discipline à une autre, par exemple : Pour les générativistes (1988) le lexique est l'un des éléments de la composante de base de la grammaire, et il en est de même pour les spécialistes de la linguistique systématique fonctionnelle.

De plus, la terminologie comme dimension importante dans la langue de spécialité, joue un rôle très important dans le processus d'enseignement du lexique spécifique, en fait, elle se caractérise par un ensemble de notions utilisées dans les différents domaines d'études mais aussi un ensemble d'expression et de détermination spécialisées employées dans la rédaction scientifique. Ces termes sont des propositions spécifiques permettant de rédiger des textes et des comptes rendus dans un domaine précis.

Introduction générale

Notre modestes étude s'inscrit dans le cadre de ces recherches menées dans ce champ vaste de terminologie, c'est pourquoi nous avons limité notre corpus à la filière scientifique (biologie) pour non seulement des soucis méthodologiques mais surtout parce que nous avons constaté qu'il y a une rareté pour ce genre de sujet au niveau de notre bibliothèque, il y a assez d'ouvrages qui traitent de cet axe de recherche de l'enseignement du lexique de spécialité, mais malheureusement il n'y a pas assez de mémoires qui s'occupent de cette problématique.

Pour cerner le champ de notre recherche, nous allons nous intéresser à l'effet que peut avoir l'enseignement du lexique de spécialité sur la compréhension des cours magistraux chez les étudiants de la première année licence biologie- faculté des sciences de la nature et de la vie :

Ce qui nous amène à formuler les questions suivantes :

- 1- Quel est l'effet de l'enseignement du lexique spécifique sur la compréhension des cours magistraux chez les étudiants de la première année biologie ?
- 2- Est-ce que la proposition d'un module de français de spécialité, basé sur une démarche ingénierique, pourrait remédier à leurs difficultés en matière de compréhension ?

Afin de répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- 1- L'enseignement du lexique spécifique serait un moyen efficace pour aider les étudiants à mieux comprendre.
- 2- L'intégration d'un module élaboré à partir d'une démarche ingénierique de français de spécialité dans la formation universitaire de ces nouveaux bacheliers pourrait être une solution pour remédier au moins à une partie de ces difficultés.

Pour réaliser ce mémoire, notre travail de recherche se compose de deux parties l'une théorique et l'autre pratique. En fait, cette recherche sera présentée comme suit :

- premièrement, nous proposons un développement théorique dans lequel, nous abordons les concepts nécessaires au déroulement de notre étude, cette partie comporte deux chapitres : Dans le premier chapitre nous parlons de « l'enseignement du lexique spécifique ». Les termes en relation avec la langue générale, langue de spécialité et la notion de français sur Objectifs spécifiques. Ensuite, à la lumière des définitions que nous allons aborder, nous allons nous intéresser à un certains points d'important l'objectif de FOS et la relation entre le FOU et le FOS.

Introduction générale

Après nous allons faire une petite étude comparative entre la langue générale et la langue de spécialité en prenant en considération la différence entre le français langue de spécialité et le français sur Objectif spécifique. Enfin nous allons mettre en évidence l'enseignement du lexique spécifique en définissant le lexique d'une manière générale, puis nous allons passer au lexique spécifique.

Quant à le deuxième chapitre intitulé « l'effet de l'enseignement du lexique spécifique sur la compréhension des cours magistraux », nous allons essayer tout d'abord de présenter le lexique spécialisé de la spécialité biologie. Ensuite nous allons évoquer le vocabulaire spécifique concernant cette spécialité dans le but de mettre en évidence l'importance de ce dernier pour le mieux cerné. Enfin, dans cette perspective nous allons essayer d'effectuer la méthodologie du français sur Objectifs spécifiques à travers la quelle on va mettre la lumière sur la démarche du FOS.

Quant à notre partie pratique elle est composée de deux chapitres :

Dans, le troisième chapitre, nous essayerons de présenter la méthodologie en nous basant sur la description de notre corpus à travers la quelle on va faire une étude globale sur cette spécialité.

Le quatrième chapitre sera consacré à la conception et élaboration d'un programme pour confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Enfin, dans la conclusion, qui sera une récapitulation de notre recherche, nous ferons un parallélisme entre nos hypothèses de départ et les résultats obtenus, puis notre travail sera couronné par des solutions et des suggestions visant la remédiation des problèmes détectés.

Partie théorique

Chapitre I

**« L'enseignement du lexique
spécifique »**

Introduction

Dans ce chapitre nous parlons de l'enseignement du lexique spécifique, nous essayerons de définir ces termes : La langue générale, langue de spécialité et le français sur Objectif spécifique. Et nous allons mettre en exergue l'enseignement du lexique spécifique en définissant le lexique d'une manière générale, puis nous allons passer au lexique spécifique.

1-1 Langue générale

Comme il a déjà dit chez les linguistes français, il n'y a pas d'accord unanime en ce qui concerne l'appellation de la langue qui est commune à tout les locuteurs. Comme l'indique, ce concept « *est très répondu bien que diversement délimite et nommé* » Kocourek 1991

Dans son ouvrage « *La langue française de la technique et de la science* » il passe en revue les dénominations que peut prendre la langue générale selon les auteurs qui en ont parlé : langue usuelle (Galisson et Coste). Langue courante (français courant de Bonnard), langue quotidienne (Phal), langue commune (Rondeau), langue générale, langue ordinaire (Mounin). De plus KOCOUREK 1991, quant à lui parle de « la langue tout entière »

Le concept de la langue générale (ou bien celui de langue générale, commune, etc.) n'est pas toujours défini de la même manière. Par exemple pour Rondeau, (1991) comprend par la langue commune « *l'ensemble des mots et expressions qui, dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée* »

Langue générale ou langue de communication, on entend le registre de la langue utilisée pour la conversation d'une manière générale pour les échanges de la vie quotidienne, par opposition à la langue spécialisée, laquelle réfèrent à l'acquisition d'un vocabulaire spécifique à un environnement ou un métier en particulier.

C'est aussi Cabré qui parle de la langue commune et la décrit de la façon suivante :

Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous codes que le locuteur emploi en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unité et de règles que tous ses locuteurs connaissent. Cet ensemble de règles, d'unités et

de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale.
(Cabré, 1998 : 90)

La langue courante est donc celle de la vie quotidienne, au contexte de normalité. Elle utilise le vocabulaire simple, usuel, neutre il n'y a pas de termes recherchés ou spécialisés. Concernant la syntaxe, les phrases complexes sont de longueur réduite, les propositions sont soigneusement enchaînées entre elles et bien construites. Mais les effets de style sont limités.¹

La langue courante est utilisée dans les textes et la correspondance officiels, dans les journaux, etc. C'est la langue de la communication quotidienne ou administrative, elle est employée dans les relations professionnelles occasionnelles ou relation quotidienne.²

Il en résulte que la langue courante est la langue qui est commune à tous les locuteurs et qui ne relève pas du discours spécialisé.

Alors pour Maurice Rouleau 2006, la langue est dite générale est un ensemble de moyens qu'utilise toute personne non spécialiste pour communiquer d'une manière générale à tous ses idées sur un sujet d'intérêt général. C'est une langue avec des textes destinés au grand public dont les articles choisis sont des analyses de l'actualité ou encore de grands dossiers sur un sujet de l'heure

1-2 Langue de spécialité

Nous avons pu voir qu'il est difficile de parvenir à une définition unanime et une appellation exacte de langue courante. Il en est de même pour la notion de langue de spécialité.

Selon Lerat la langue de spécialité renvoie à diverses appellations autrement dit ; on parle de langue spécialisée, de langue de spécialité, de langue technique, de vocabulaire spécialisé, de vocabulaire technique, etc. La notion des langues spécialisée est abordée de différentes façons par des auteurs et des spécialistes.

¹ - Niveau de langue (<http://ll.user.se.skynet.be/Fralica/refer/theorie/theocon/communie/niveau.htm>.)

² - Niveau de langue (<http://ll.user.se.skynet.be/Fralica/refer/theorie/theocon/communie/niveau.htm>.)

La langue spécialisée a été rarement abordée dans une perspective spécifiquement linguistique : Comme le remarque Lerat

« en France du moins, il n'existe guère de travaux portant sur le matériau au linguistique proprement dit de la langue scientifique et technique. »(Lerat , 1995 : 21)

La définition donnée par Dubois et *al* est la suivante :

*« On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il ressemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. »*Dubois et al. 1995 :40)

Pour Dubois, la langue de spécialité est considérée comme un système linguistique qui possède des caractéristiques purement linguistique d'un domaine spécifique.

Les langues de spécialité sont aussi des codes de types linguistique, et qui se différencient de la langue générale ,constituées de règles et d'unités spécifiques et ça apparait à travers la définition ci-dessous qui présente cette position dans laquelle Goffman a essayé de la définir comme : *« un ensemble complet des phéromones linguistiques que se produisent dans une sphère précise de communication limites par des sujets, des termes, des intentions et des conditions spécifiques »* (Goffman & Cabré, 1998 :118)

Pichet et Draskau :

la langue de spécialité est une variété linguistique formalisée et codifiée, employée pour des besoins spécifiques et dans un texte approprié c'est -à -dire dans le but de communiquer des informations de nature spécialisée à quelque niveau que ce soit. (Pichet & Draskau)

C'est aussi la définition de Cabré qui insiste sur l'aspect terminologique des langues de spécialités :

Les langues de spécialités sont les instruments de base de la communication entre spécialistes. La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité, de langue générale, mais également les différentes langues de spécialité. (Cabré, 1998 :115)

Il en ressort que les langues de spécialités ne sont pas à dissocier de la langue générale, elles en font partie intégrante : Une langue spécialisée ne se réduit à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (des termes spécifiques), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée.

Q *énérique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communications (uant à Galisson et Coste proposent la définition suivante : « expressions orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ*

Bref d'expérience particulier ».(Galisson et Coste, 1976 :

, on peut donc dire que les langues de spécialité sont des vecteurs de connaissances spécialisées.

1-2-1 Définition de Français sur Objectif spécifique (FOS)

Le français sur Objectif spécifique, appelé encore FOS , apparait des années 1980.

Calqué sur l'appellation anglo-saxon ``language for specific purposes

`` ,il est considéré par Holtzer comme

français fonctionnel, avatar façonné par les évolutions « un avatar (sans doute pas le dernier) du »(Holtzer, 2004)

Un nouveau souffle a donc gagné l'enseignement à des publics spécifiques sous l'influence de plusieurs facteurs. Hani Qotb (2008) mentionne que :

Le premier facteur concerne les universités françaises qui connaissent une forte croissance d'étudiants étrangers inscrits, qui cherchent développer certaines compétences communicatives pour pouvoir suivre leurs études supérieures : comprendre des cours, prendre des notes, discuter avec des professeurs, lire des références, rédiger des mémoires et des thèses, etc. Puis, le deuxième facteur concerne certains secteurs professionnels où le manque de personnel est observable. Ensuite, le troisième facteur contribuant au regain du FOS concerne la politique économique française dont le but est de conquérir de nouveaux marchés internationaux. Ajoutant, enfin, la tendance de délocalisation de certaines entreprises françaises qui cherchent à s'installer à l'étranger notamment en Europe de l'Est pour fuir les taxes et les charges élevées en France ou encore pour échapper aux incidences de l'augmentations de la valeur de l'Europe face au dollar.

L'augmentation des demandes de formations linguistiques et méthodologiques émanant des universitaires et des professionnelles

semblent donc les facteurs qui ont donné un nouvel engouement pour le public spécifique. Mais, comment définit on cette appellation ? Une première réponse peut être fournie par le dictionnaire de Didactique langue étrangère et seconde

Le français sur Objectif spécifique est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. (Cuq, 2003)

Selon cette définition, le FOS a les caractéristiques suivantes :

- **La diversité du public du FOS**

Le public du FOS est caractérisé par leur diversité qui prend en considération plusieurs catégories. Cette diversité témoigne de la richesse de cette branche du FLE. Le public du FOS regroupe des travailleurs migrants, des spécialistes et des professionnels ainsi que des étudiants qui veulent suivre leurs études dans les universités francophones.

- **Les besoins spécifiques du public**

Quand on parle du public du FOS, il faut qu'on prenne en considération de leur besoins spécifiques et qui est une des caractéristiques principales du FOS. Le public du FOS se distingue par rapport aux autres publics du FLE par des besoins spécifiques. Cet apprentissage a pour fonction de réaliser des objectifs précis dans des contextes donnés.

D, Lehmann. (1993) souligne ce point en précisant que

besoin d'apprendre c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une donc que des choix doivent être opérés »

« se demander ce que des individus ont

- Les motivations du public du FOS

La motivation du public du FOS est liée en grande partie au fait qu'ils ont des objectifs précis de leur apprentissage : autrement dit, ils suivent des cours du FOS pour réaliser un objectif donné aussi bien au niveau professionnel et universitaire.

Donc, le FOS a une caractéristique principale qui est certainement ses publics. Ce qui le l'intrigue du FLE /FLS Les publics sont souvent des professionnels ou des universitaires qui veulent suivre des cours en français à visée professionnelle ou universitaire.

Ils veulent apprendre non Le français mais plutôt Du français pour réaliser un objectif donné, pour acquérir des savoir-faire professionnels.

Or, le fait de préoccuper des besoins spécifiques du public n'est pas une caractéristique réservée uniquement au FOS. Nous avons vu dans les pages précédentes, que plusieurs dénominations sont comme pour le fait de prendre en considération ce paramètre en question tels que « Le français militaire, le français de spécialité, le français scientifique et technique, le français instrumental, le français fonctionnel, le français langue professionnelle et le français sur Objectif universitaire. » Aussi ses origines remontent elle aux années vingt. (Qotb, 2008 ;(73)

Du siècle précédent avec l'obtention des financements auprès des organismes publics comme le conseil de l'Europe et le secrétariat d'État universités pour l'enseignement à des publics spécifiques qui a abouti au début à la production de deux ouvrages clefs : Un niveau Seuil et Analyse de besoins langagiers d'adultes en milieu professionnel. Le FOS est un accent particulier sur la notion de besoins en relation avec celle des objectifs ce qui nous mène vers la définition de la notion de besoins les lignes qui suivent.

« Le terme est couramment employé pour désigner tantôt un enseignement sur un objectif spécifique, tantôt un domaine particulier des sciences. Il considère

comme trait d'union entre le français générale et un domaine de spécialité propre ».(Bertran,2008)

Le FOS est l'abréviation de l'expression « français sur Objectifs spécifiques ». Il s'agit d'une branche qui fait partie de la didactique du FLE. Ce dernier s'adresse à toute personne voulant apprendre le français dit « général. » Par contre, le FOS est marqué par ses spécificités qui le distinguent du FLE. À l'issue de laquelle l'apprenant doit être capable d'accomplir une activité qui requiert l'utilisation de la langue. L'objectif de cet enseignement est d'amener l'apprenant non pas à connaître seulement la langue française comme langue de la culture mais d'être apte à faire quelque chose à l'aide de cette langue. L'apprenant n'apprend plus « Le français » mais « du français ». ¹

Il convient alors d'approuver M.Mangiante et C.Parpette qui concluent leurs études du FOS par une citation qu'il

« n'est pas un domaine séparé du FLE » (Mangiante & Parpette, 2004).

1-2-1-1 Objectif de FOS

-Le FOS en tant qu'un enseignement spécifique dont la matière enseignée est le français des objectifs spécifiques parmi les quels nous citons :

*Le FOS permet à l'étudiant de se spécialiser son apprentissage dans des domaines spécifiques .

*Le cours de FOS dans le domaine choisis permet d'acquérir un vocabulaire technique.

*Il permet d'acquérir de connaissances dans des domaines spécifiques.

¹ - L'enseignement sur Objectif spécifique (le FOS .com)

*Accès à un véritable enseignement de spécialistes en français.

*Inviter l'étudiant de français à dépasser l'enseignement du FOS pour suivre un cours de spécialité.

1-2-1-2 FOS /FOU

Un programme de formation « Français sur Objectif spécifique ou « Français sur Objectif universitaire ».

Permet aux apprenants d'acquérir les compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires à la réussite de leurs études universitaires.

Ce projet de formation les aides aussi à intégrer de façon optimale les différentes composantes de l'université.

Son objectif visé à la fois un perfectionnement et un approfondissement des connaissances générales et spécifiques en langue française dans les disciplines universitaires de la composante que veut intégrer un étudiant.

-Le Français sur Objectif spécifique est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures.

En effet, il s'agit d'un français conçu dans le but de répondre aux besoins spécifiques des apprenants. Il met en applications des méthodologies et activités au service des disciplines en question et il vise l'appropriation linguistiques de ces activités.

Quant au français sur Objectif universitaire, se distingue par certaines spécificités qui permettent d'assurer des cours dits aussi spécifiques. La prise en compte de ces caractéristiques constitue une condition préalable pour garantir

l'efficacité de toute formation dans ce domaine et elles concernent trois points principaux :

- **Diversité des filières universitaires**

Le français sur Objectif universitaire se distingue avant tout par la diversité des disciplines universitaires visées par les apprenants : Le droit, la médecine, la chimie, etc..

- **Besoins spécifiques**

Les besoins spécifiques sont une des caractéristiques principales des publics de FOU Un public donné veut apprendre non le français mais plutôt du français pour agir dans les différents milieux universitaires. L'application du FOU rend les apprenants capables de comprendre des cours, prendre des notes, lire des livres, spécialisés, passer des examens, rédiger des mémoires ou des thèses etc. . D'où la nécessité d'axé sur cette dimension des besoins avant même de procéder à l'élaboration des cours en vue d'y mieux répondre.

- **Facteur temps**

Le public étudiant est limité par le temps suivre des formations de FOU cela dépend également de la formation universitaire (cycle courant ,moyen ou long). Dans laquelle il s'est engagé. Cela veut dire que la formation linguistique doit respecter un délai rigoureux ayant pour objectif de répondre aux besoins du public engendré par des situations de communications langagières.

1-2-2 Distinction entre langue générale et langue de spécialité

La distinction entre la langue générale (dans le sens langue commune)et les langues de spécialité est difficile à résoudre ; et c'est les propos de Varantola qui précise :

qu'il existe de nombreuses définitions qui différencient langue de spécialité et langue générale, mais n'est universellement applicable, pour des raisons bien compréhensibles. En somme, on affaire à deux suppositions qui sont intuitivement juste, qui fonctionnent sur le plan pratique, mais qui résistent à une définition et à une définition claire. (Varantola, 1998 :120)

C'est aussi la position de Sager , Dung worth et Pc Donald (1982)

...entre La langue générale et les langues de spécialité, il existe une différence de degré plutôt que de nature :à savoir le degré auquel les caractéristiques fondamentales de la langue sont plus ou moins exploités dans les langues de spécialité. (Sager & Donald,

Certains auteurs ont envisagé les langues de spécialité comme des systèmes totalement différents par rapport à la langue commune. Cette affirmation n'apparaît pas totalement justifiée. En effet il est important de prendre en considération la différence entre la langue commune et la langue de spécialité. La langue de spécialité et la langue commune ne se différencient pas nettement l'une de l'autre. La langue de spécialité peut être fondée sur la langue courante.

D'après Rondeau, on comprend par la langue commune « *l'ensemble des mots et expressions qui dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée* » (Rondeau, 1991 :24)

Alors que pour Guilbert la langue courante est :

L'ensemble des moyens d'expressions à disposition des membres d'une communauté linguistique. Cet ensemble, théoriquement défini est constitué par des éléments caractéristiques (syntaxique et lexicales) utilisées par plusieurs groupes socio-culturels :ces éléments (surtout lexicaux)trouvent leur origine dans différents domaines de la propre expérience d'une communauté. (Guilbert, 1975)

Par contre pour Kocourek« *la langue de spécialité à un sous-système. En effet il considère la langue de spécialité comme un sous-langue de la langue maternelle c'est -à-dire de la langue courante.* » (Kocourek, 1991 :14)

De ce fait, la langue de spécialité a des ressources communes avec la langue courante mais possède ses propres caractéristiques. La langue de spécialité tendance à :

« définir son unités lexicales, contrôler la polysémie et l'homonymie, supprimer les synonymes, simplifier et délimiter les moyens syntaxiques, neutraliser ou contenir l'objectivité et la subjectivité. » (Kocourek ,1991 :14)

Kocourek la définit comme un instrument qui sert à signifier locuteur spécialisé à la communiquer.

Selon Rondeau, l'ensemble des langues de spécialité est répartie en trois zones :

-la zone mitoyenne, zone qu'il considère « la plus rapprochée de la langue commune . » ,il considère cette zone la plus proche de la langue commune car c'est sur la langue commune que le vocabulaire spécialisé se construit.

-la zone centrale, des langues de spécialités zone ou se trouve des termes communes à plusieurs domaines du savoirs.

-la zone des ensembles ultra spécialisés ,c'est -à-dire, la zone des techniques de la recherche d'avant -garde, ex, chimie, mathématique, c'est une zone ou le vocabulaire employés est très opaque et hermétique dans la mesure où il est créé, définit et compris par un groupe socioprofessionnel réduit.

Rondeau voit que les frontières entre les différentes zones sont franchissables ou « perméables » selon son propre termes c'est -à-dire, que la frontière entre les zones de langues de spécialité et la langue commune (et vice-versa) peuvent s'influencer et se compléter. Pour cela on comprend que le terme d'une zone de langue de spécialité passant vers la langue commune peut prendre plusieurs significations car l'unité terminologique perd son aspect spécifique en entrant dans le vocabulaire de la langue commune.

En effet, Rondeau est arrivé à définir les langues de spécialité comme de simple variante lexicales de la langue générale selon cette citation affirmant que :

« *il faut noter que les expressions langue de spécialité et langue commune ne recouvre qu'un ensemble de la langue, celui des lexèmes* » (Rondeau,1991 :26)

De plus ,les langues de spécialité sont caractérisent par la communication entre les spécialistes comme l'affirme Sager : les langues de spécialités, ou plutôt les langues des domaines de spécialité, sont généralement conçu comme le moyen de communication entre spécialistes Il hautement qualifiés d'un domaine donné, comme des ingénieurs, des médecins, des juristes, etc.(Sager)

1-2-3 Français de spécialité ou Français sur Objectif spécifique :deux démarches didactique distinctes.

Français de spécialité, français sur Objectif spécifique la différence se situera comme il a écrit J.M.Mangiante et C.Parpette (2004) dans l'ouvrage de (le français sur Objectif spécifique, dans la démarche didactique de l'enseignant, comme souligne F.Mourlhon-Dllies (2006) « la frontière entre le français de spécialité et le FOS ».

En effet Mangiante et Parpette (2004 :16-17)expliquent que contrairement l'appellation « français de spécialité . » qui a été la première à être utilisée pour désigner « des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaires et qui par conséquent « mettez l'accent sur une spécialité, (...) ou sur une branche d'activité professionnelle (...) » ce qui précisent-ils peut « *paraître commode lorsque la formation proposée est effectivement ancrées dans une spécialité ou un champ professionnel. : »* ,le terme du français sur Objectif spécifique, en revanche, présente selon eux l'avantage « *de couvrir toutes les situations, que celle-ci soient ancrées ou non dans une spécialité* ».Ils ajoutent qu'il convient mieux quand il s'agit d'un « travail sur des compétences transversales à différentes disciplines ».et qu'au lieu d'adopter une

« une approche globale d'une discipline ou d'une branche professionnelle, ouverte à un public, le plus large possible », comme c'est le cas pour le français de spécialité, le FOS « travaille au cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des démarches et des besoins d'un public précis » .

Le FOS considère donc, remarque Mourlhor-Dallies « chaque demande communicative » d'où selon elle le fait que « le FOS . », pensé dans sa singularité, s'écrit alors au singulier. (Français sur Objectif spécifique) ».

Si l'objet et de la démarche porte sur une spécialité, un domaine professionnel particulier, recouvrant l'ensemble des situations de communication spécialisée propre à une discipline ou à une profession sans connaissance préalable d'un public spécifique auquel s'adresserait un programme de formation linguistique, nous pouvons alors parler de didactique du français de spécialité.

Dans le cas où le programme de formation linguistique se focalise sur un public spécifique d'apprenants ,et nécessité pour être conçu, une connaissance préalable détaillée d'une démarche de français sur Objectif spécifique (FOS). Cette approche pourra d'ailleurs privilégier des compétences communicatives extérieures au cadre spécialisé auquel appartiennent ces apprenants identifiés.

Le français de spécialité relèvera d'une démarche de projection de l'enseignant ou de l'institution d'enseignement , centrés de langue, institut français, sur les besoins langagiers propre à la pratique d'une profession ou d'une activité spécialisée : enseigner le français scientifique dans une université scientifique ou le français commercial dans une filière économique relèvent de cette démarche.

En revanche, partir de la demande d'un groupe d'étudiants étrangers, dans une université donnée, avec pour objectif précis la compréhension des cours et plus généralement des discours universitaires, avec une analyse précise de leurs besoins et un recueil discours, écrit et oraux, qu'ils ont effectivement à lire,

comprendre, connecter ou rédiger (cours magistraux, travaux dirigés, textes écrits spécifiques.), relèvera du français sur Objectif spécifique.

Ce recours à l'analyse discursive ou plus exactement à l'analyse des discours selon la distinction établie par Jean. MICHEL ADAM (1999) entre l'analyse de la discoursivité proprement dite qui étudie les discours comme productions des différentes pratiques de la communication humaine, est nécessaire aux deux démarches didactiques évoquées ici mais sera plus sélectif dans le cas du FOS et plus étendu pour le français de spécialité.

Une autre distinction majeure porte sur l'évaluation de tels programmes en FOS, l'évaluation est extérieure au cours et la pratique pédagogique, constitue en quelque sorte une simulation progressive de la pratique réelle qui suivra cette formation.

En français de spécialité, une évolution finale est nécessaire pour orienter la démarche pédagogique à l'aide souvent d'une certification spécialisée, qui permet de construire un référentiel de compétence servant à guider l'enseignant dans l'élaboration de son cours.

1-3 Définition du lexique

Le lexique et le vocabulaire se sont deux termes principaux dans l'enseignement apprentissage d'une langue. La langue est un code qui régit la communication sociale dans une situation précise, les apprenants qui sont en contexte avec la langue française doivent connaître le fonctionnement de cette langue et ses lois.

Chaque langue est constituée de mots, c'est -à-dire d'un vocabulaire. Apprendre une langue étrangère consiste à apprendre le lexique de cette langue qui contient tous les vocabulaires pour bien communiquer et comprendre l'autre. Il convient généralement d'appeler lexique, l'ensemble des mots constituant une langue. Selon le centre national de ressources textuelles et lexicales ;

« Le lexique

est le trésor de la langue française. Il est composé de tous les mots des différents domaines de l'expérience humaine, représentée en langue ».¹

Dans la langue française le lexique consiste en l'ensemble de mots constituant une langue, il contient tous les mots des différents domaines et spécialités .

Jean Pierre Cuq explique en ce sens que :

« Le lexique désigne l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social ou d'un individu »(Cuq,2003)

Cette citation nous amène à comprendre que le lexique est l'ensemble des unités significatives formant la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, et considérée arbitrairement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue. Il englobe tous les mots qui construisent les différents vocabulaires destinés à un groupe social. Selon J.Picoche :

Il ne faut pas se laisser décourager l'immensité du lexique. En effet, les mots n'au rien d'une masse informe .Il y a une hiérarchie parmi eux :des mots plus ou moins utiles dans diverses situations des mots qu'on n'apprendra que sur le tas ,selon l'occasion ,et des mots de spécialité connus des seuls spécialistes bref , beaucoup de mots que le plus cultivé des francophones n'emploiera jamais. Il existe des listes de fréquence qui ne concordent pas exactement entre elles mais sont tout de même très commodes pour faire le tri et se limiter au vocabulaire que les élèves sont capables d'absorber et qui leur servira à communiquer avec minimum de mal entendu (Picoche, 2011 :03)

D'après cette citation nous constatons d'une part, que le lexique englobe un nombre illimité de mots certaines organisations, comme les mots du discours les mots utilisés dans un domaine précis ou dans une spécialité...etc.

¹ - (Différence lexique-vocabulaire /http :www. acgrenobale .fr/école /74/maîtrise langue 74/IMG/PDF)

D'autre part, pour faire apprendre aux apprenants un vocabulaire utile et agréable qui leur servira à communiquer avec minimum de mal entendu, on utilise des listes de mots fréquents ,même si elle ne sont pas exactement concordées .

D'après le dictionnaire du Robert, (2007),le lexique se définit comme étant un :

« Ensembles indéterminé des éléments signifiants stables (mot, locutions)d'une langue, considérée arbitrairement comme des composantes formant le code de cette langue »

Également, le grand dictionnaire Larousse (2000)définit le lexique comme ;

« Ensemble des mots formant la langue d'une communauté et considérée arbitrairement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue »

Donc, les deux définitions des dictionnaires synthétisent que le lexique est un élément très important qui forme le code d'une langue, il est fortement lié à la phonologie, ;un mot doit être bien prononcé. À la morphologie c'est -à -dire beaucoup de mots sont formés par dérivation (terre, terrestre, terroir...)

A la sémantique le sens même des mots. En en fin à la syntaxe : en combinant certains mots, on obtient des sens différents par ex ; l'herbe pousse / il pousse son ami.

1-4 Vocabulaire spécialisé (Le lexique spécialisé)

Le vocabulaire spécialisé a subi un parcours le langage des approches. Tout d'abord il faut signaler que le transfert d'unité des langages de spécialité à la langue générale relève de la difficulté pour séparer, les mots (unités lexicales de la langue générale)et les termes (unités des langues de spécialités). Dans de nombreux secteurs d'activités, les termes jouent un rôle primordial pour le spécialiste ,selon M C L'homme (2004), ``un terme est une unité qui permet de transmettre le savoir à son domaine d'expertise .``

Avec le français dit langue de spécialité(1963-1973) se constituent des vocabulaires de spécialité. En 1971 apparaît le vocabulaire Général d'Orientations Scientifique du CREDIF (centre de Recherche, d'Etudes, de documentation et d'Information). Il suit la ligne de l'approche structuro-globale-audio-visuelle ,qui répertorie des listes de mots.

C'est le cas Français fondamental ,qui répertorie les mots les plus employés de la langue quotidienne. L'enseignement de ce répertorie a été grâce à une volonté politique solide. Les ambassades et le ministère des affaires étrangères ont contribué à cette élaboration. A partir de 1970, André Martinet propose la lecture de textes spécialisés, le français instrumental. Le vocabulaire est conçu principalement comme langue outil. Fréquenter les textes, se rapprocher des diversités textuelles, ce ci est le but principal. Le niveau de langue n'est pas aussi fondamental que le contact avec des textes de spécialité.

Le sens du texte de spécialité privilégie la compréhension mot-à-mots.

Alors Mortureux 2004, affirme que :

Les vocabulaires spécialisés sont une autre sorte de vocabulaires marqués :Il renferment des termes, mots strictement définis dans les discours scientifiques et techniques. Si leurs sens apparaît souvent obscure au non spécialiste, c'est que l'ensemble des termes relatifs à un domaine s'applique à représenter la façon la plus fine possible, c'est - à-dire la plus différentielle possible, les relations entre des concepts tous différents les uns des autres, mais co-présente dans un domaine concerné.

La connaissance des vocabulaires spécialisés est liée à présence des termes. Ceux-ci sont des unités lexicales dont le sens est défini par des spécialistes (Kocourek, 1982) ;ils sont alors reconnus grâce à deux critères : "emploi dans un domaine précis" et "désignation de concepts ". Ce

qui est également retenu par Teresa Cabré (1994) qui atteste que : le terme ne semblent guère différer des mots si on les considère d'un point de vue formel ou sémantique ;ce pendant il d'indifférencient sensiblement si on les soumet à des critères de pragmatique de communication. La particularité la plus notable de la terminologie, à la différence du lexique, commun, réside dans le fait qu'elle sert à désigner des concepts propres aux disciplines et aux activités de spécialité.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons essayé de définir les concepts nécessaires dans notre travail de recherche et nous avons tenté de lister la différence entre les termes - clés comme la langue générale et la langue de spécialité.

Chapitre II

Le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

Introduction

Dans ce chapitre nous allons essayer de présenter le lexique spécifique dans la spécialité de biologie et, nous allons dévoiler le statut attribué à cette spécialité dans le processus d'enseignement du lexique spécifique. Dans cette optique nous allons essayer d'évoquer le concept de la méthodologie du français sur Objectif spécifique à travers la quelle on va mettre la lumière sur la démarche du français sur Objectifs spécifiques.

2-1 Genèse du lexique de biologie

2-1-1 Vocabulaire de biologie

Ce vocabulaire de la biologie s'adresse à tous : chercheurs, scientifiques, ingénieurs, techniciens, enseignants, étudiants, élèves. Et plus largement au public social de disposer d'une langue claire et compréhensible.

Il vient ainsi compléter la série vocabulaires thématiques éditées et diffusés par la 'Délégation générale à la langue française et aux langues de France 'à partir des listes de termes issues des travaux des collègues de terminologie travaillant dans les ministres. Ces termes ont l'avantage d'être l'expression d'un consensus entre administrations et entreprises ; publiés au journal officiel sous l'égide de la commission d'enrichissement de la langue française, ils font référence dans leur domaine.

Leur parution sous la forme d'un vocabulaire de 611 termes témoigne de la détermination que nous avons de sauvegarder le français technique et scientifique.⁵

5- Délégation générale à la langue française et aux langues de France (<https://www.culture.gouv.fr>.)

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

Ce vocabulaire de la biologie couvre ainsi plus de trente ans de travaux réalisés par les groupes d'experts en terminologie Trente années qui permettent d'observer l'évolution d'une science innovante, prolixe en termes et concepts nouveaux. Science qui ne cesse de mettre les disciplines en mouvement génétique, biochimie, bio-informatique, bactériologie virologie...

Toutes disciplines qui modifient en profondeur l'agriculture, la santé, l'environnement. Ce travail doit beaucoup à l'implication de la première commission ministérielle de terminologie de l'agriculture des années 1980 qui a lancé ces travaux. Il a bénéficié du soutien de l'académie des sciences qui a accueilli le groupe d'experts en biologie responsable de ce travail.

Sans pouvoir nommer ici toutes les personnalités qui ont participé à ces travaux terminologiques portant sur la biologie ,je tiens à exprimer toutes mes connaissances, en particulier à Georges Pelletier , Louis Houdebine , Arlette Nougrède ,Yannick Pillate , Allain Pilot et Meritxell Argence (Loïc Depecker 2017,Délégué général à langue française et aux langues de France)

Ce vocabulaire et en effet une nouvelle preuve de la capacité de la langue française à dire la modernité. Une nouvelle étape aussi dans l'action du Gouvernement pour sauvegarde du français scientifique et technique.

Il est généralement une contribution déterminante à la construction de la francophonie qui doit, pour apparaître comme une force dans le jeu de la mondialisation, conserver à la langue française sa capacité à désigner les réalités nouvelles.

Depuis plus de 40 ans, les pouvoirs publics incitent à la création, à la diffusion et à l'emploi de termes français nouveaux afin d'adapter notre langue

aux évolutions techniques et scientifiques . Cette action est coordonnée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France .

Dans le cadre du dispositif interministériel créé par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015). Ce dispositif de traitement terminologique et néologique comprend notamment une commission d'enrichissement de la langue française placée sous l'autorité du premier ministre ; à laquelle sont associés l'Académie française, des collègues d'experts des domaines scientifiques et techniques des spécialistes de la langue, mais aussi des membres d'organismes de normalisation et des partenaires francophones.⁶

Ce réseau d'experts ,élabore une terminologie de qualité, conforme aux règles de formation des mots en français, facilement compréhensible, et faisant référence dans les secteurs spécialisés relevant des différents départements ministériels l'information et la communication (Internet, informatique, télécommunications),les sciences (Biologie, chimie ,ingénierie nucléaire, sciences et techniques spatiales) ; l'industrie (automobile, pétrole) ou encore l'agriculture ,la culture, la défense, le droit, l'économie et les finances, l'éducation, l'environnement , la médecine, les relations internationales, les sports, les transports⁷

2-1-2 Quelques termes liés au vocabulaire spécialisé de la biologie

Chaque année, environ trois cents nouveaux termes et définitions sont publiés au Journal officiel de République française. Ils sont destinés aux administrations et aux services de l'Etat, qui ont un devoir d'exemplarité dans

⁶ - Ministère de la culture (www.culture.gouv.fr)

⁷ - Ministère de la culture (www.culture.gouv.fr)

la rédaction des textes en français ainsi qu'à tous les citoyens sociaux d'employer un langage clair et précis

Versés dans la base France terme, qui comprend aujourd'hui de 1500 ces néologismes constituent une ressource utile aux spécialistes (professionnels du secteur, chercheurs, enseignants, traducteurs, journaliste...) et une mine de connaissances pour le grand public.

Ce vocabulaire de la biologie publié par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, comprend 611 termes et définitions concernant des notions nouvelles dont la plupart n'avaient pas encore de désignation en français. Ils sont issus pour l'essentiel des travaux du groupe d'experts de la commission d'enrichissement de la langue française chargée de la biologie, placé sous les auspices de l'académie des sciences, sans oublier d'autres groupes d'experts qui travaillent dans les domaines de l'agriculture et de la santé. Tous ces termes ont été recommandés par la commission d'enrichissement de la langue française et publiés au journal officiel.⁸

Voici quelques termes dans un ordre alphabétique

-acanthosome, n.m .

*Domaine : Biologie (Biologie cellulaire. *Définition : vésicule recouverte sur sa face externe de molécules de clathrine et active dans certains mécanismes de pinocytose *Note : Du grec akantha "épine" *voir aussi : clathrine, pinocytose *Équivalent étranger : coated vesicle.

Source : journal officiel du 6 juillet 2008.

8- France terme (www.France.terme.culture.fr)

- bactérie lysogène :

*Domaine :Biologie /Génie génétique-virologie *Définition :Bactérie portant un phage tempéré .*Note :1- L'induction du phage tempéré peut conduire à la lyse de la bactérie lysogène.

- Une bactérie lysogène peut produire des phages en dehors de toute nouvelle infection phagique *voir aussi : Lysogénie , phage tempéré. *Équivalent étranger :Lysogen ,Lysogenic bacteria .

*Source :journal officiel du 22 septembre 2000

-canalisation :n.f.

*Domaine :Biologie /Biochimie moléculaire. Biologie cellulaire.

*Définition :formation d'un complexe entre les diverses enzymes d'une voie métabolique, qui permet le passage ultra rapide du produit d'une réaction à la suivante.

Équivalent étranger :channeling

*Source :journal officiel du 18septembre 2017.

- domaine protéique :

*Domaine :Biologie /Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

*Définition :Partie d'une protéine ayant séquence ,une structure et une fonction singulière. *Équivalent étranger : Protéine domain.

Source :journal officiel du 10 juin 2012

-endométabolome,n.m.

*Domaine :Biologie /Biochimie et biologie moléculaire Biologie.

*Définition :ensemble des métabolites intracellulaire présents à un moment donné dans un système biologique tel qu'une cellule ,un tissu, un organe ou un organisme.

*voir aussi :exométabolome *Équivalent étranger :

*Source :journal officiel du 15 septembre 2013.

-fluorochrome ,n.m.

*Domaine :Biologie /Biochimie moléculaire

*Définition :Substance qui produit une fluorescence et qui ,liée à une sonde numérique ou à un anticorps, permet de repérer un objet biologique tel qu'une séquence d'acides nucléique ou un antigène

*voir aussi :hybridation fluorescente instis sonde nucléique.

*Équivalent étranger :fluorochrome, fluorophore .

*Source :journal officiel du 16septembre 2014 .

-genémuteur :

*forme abrégée :mutateur, n.m.

*Domaine :Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Genitique

*Définition :Gène de procaryote dont l'expression ,stimulée quand ce procaryote est soumis à des conditions défavorables, entraîne une augmentation du taux de mutations

*Note :Certaines de ses mutations permettent à l'organisme porteur du gène de s'adapter :ces conditions.

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

*voir aussi :phénotype mutateur Équivalent étranger :mutator ,mutator gène.

-hélitron,n.m.

*Domaine :Biologie/Biochimie et biologie moléculaire. Définition :Grand transposon présente chez les eucaryotes, qui se réplique en cercle roulant et qui emporte et insère dans le génome des séquences ,parfois fonctionnelles ,de gène différents. Voir aussi :réplication en cercle roulant, transposon.

Équivalent étranger :helitron. *Source :journal officiel du 19septembre 2015.

-importine, n.f.

*Domaine :Biologie /Biochimie et biologie moléculaire. *Définition :Protéine du cytosol qui assure, au niveau d'un pore nucléaire, le transport vers l'intérieur du noyau de protéine pour vues d'une séquence d'importation nucléaire. *voir aussi :exportine.

Équivalent étranger :importin. *Source :journal officiel du 31 janvier 2016.

-Kilobase, n.f.

Abréviation :Kb.*Domaine :Biologie /Génie génétique. *Définition :unité correspondant à 1000 bases d'un acide nucléique monocaténaire ;par extension, unité correspondant à 1000 paires de base d'ADN bicaténaire.

*Note :Dans la seconde acception, "Kilobase" et un synonyme de "kilopaires de base".

(Kbp).voir aussi :paire de base. Équivalent étranger :Kilobase (kb).

Source :journal officiel du 22septembre 2000.

-lasso n.m

*Domaine :Biologie /Génie génétique. Définition : Structure intermédiaire formée lors de l'épissage de certains introns. *voir aussi : épissage, introns.

*Équivalent étranger :mariant.

*Source :journal officiel du 22septembre 2000.

- marquage, n.m.

*Domaine :Biologie /Génétique. *Définition :Introduction de nucléotides d'un acide nucléique afin de pouvoir le repérer. Note :1-Le marquage peut être radioactive (32p,35S) 2- Il peut servir à réaliser des sondes. *Équivalent étranger :Pabelling.

*Source :journal officiel du 22septembre 2000.

- ovasome, n.m.

*Domaine :Biologie /Génétique.*Définition :produit d'un transfert nucléaire.

*voir aussi :transfert nucléaire. *Équivalent étranger :ovasome. Source :journal officiel du 5septembre 2008.

- petit AB Nucléaire.

*Domaine :Biologie /Biochimie et biologie nucléaire *Définition :ARN de 100 à 300 nucléotide , riche en résidus d'uracile et impliqué dans l'épissage de l'ARN.

*voir aussi :épissage.*Équivalent étranger :Small nuclear RNA (sn RNA).

*Source :journal officiel du 18septembre 2011.

-répétition terminale longue :

*Domaine :Biologie /Génie génétique-virologie. *Définition :Séquence directement répétée aux deux extrémités d'un ARN ou d'un ADN rétroviral. *Équivalent étranger :long. terminal repeat (LTR).

*Source :journal officiel du 22septembre 2000.

-sélection d'hybride :

*Domaine :Biologie /Génie génétique *Définition :Sélection d'un acide nucléique monocaténaire après formation d'une molécule hybride avec un brin complémentaire.

*Équivalent étranger :hybrid selection.

*Source :journal officiel du 22septembre 2000 .

-couche, n.f.

*Domaine :(chimie /Biochimie)*Définition :Réponse positive à un test spécifique au cours du criblage analytique d'un mélange de composés de la même famille, qui décèle le caractère biologiquement actif de l'un d'entre eux.

Note :Le terme se retrouve aussi dans l'expression « analyse à la touche. »

*voir aussi :synthèse combinatoire. *Équivalent étranger :hit.

*Source :journal officiel du 22septembre 2005.

-unité de répétition :

*Domaine :Biologie /Génie génétique.*Définition :Séquence d'ADN constituant le motif dans une région répétée. *Équivalent étranger :repert unit *Source :journal officiel du 22septembre 2000 .

-valeur C

*Domaine :Biologie /Biochimie et biologie moléculaire. *Définition :qualité d'ADN que contient un lot haploïde de chromosomes. *Équivalent étranger :C -value.

Source :journal officiel du 10 juin 2012 .

- xénobiotique , adj, ou n.m.

Domaine :chimie -Biologie.*Définition :1 – Se dit substance étrangère à une espèce donnée .2- Se dit d'une substance étrangère à l'ensemble des organismes vivants.

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

Note : Les pesticides et la plupart des médicaments sont des exemples de xénobiotiques
*Équivalent étranger : xénobiotique (n. ou adj) .Source : journal officiel du 19 septembre 2015.

2-2 Enseignement du lexique en FOS

Que le vocabulaire joue un rôle-clé dans l'enseignement /apprentissage du français sur Objectifs spécifiques, nul ne le contestera.

Parmi les approches possibles du FOS (l'approche fonctionnelle, notionnelle, etc.).Il y a deux approches, quasi incontournables pour le profane, le découpage du domaine-cils et l'approche lexicales (Kahn,1995 :145-148)

L'organisation thématique domaniale s'impose tout naturellement. Si l'on prendre comme exemple un domaine comme l'économie ,on peut dire qu'il est découpé en divers sous-domaine « *pouvant correspondre à ce que seraient des chapitres d'un manuel d'économie oùà des activités particulières relevant de l'économie* » (Kahn,1995).C'est ainsi qu'émergent d'emblée quatre domaines :le travail, l'emploi et le chômage, l'entreprise ; le commerce et les finances (le dictionnaire contextuel du français économique, 1995).

En fait, l'avantage majeur d'une approche thématique est qu' elle permet de faire, bénéficier l'apprenant de la redondance qu' offre l'inter textualité tout en réactivant le vocabulaire.

Comme l'écrit Kahn (1995) « *la chose paraît logique :maîtriser un domaine, c'est (même si ce n'est pas suffisant) maîtriser les mots qui y circulent* »challe (2000).Abonde dans le même sens en affirmant non sans raison. « *La première compétence chez les spécialistes est lexicale* » . C'est pourquoi, on met l'accent sur le fait que « *la compétence combinatoire lexicale n'est pas une simple composante de la compétence de communication, elle en est la clef de voûte* » (Binon & Cornu, 1982)

Précisant cependant qu'il ne s'agit pas de réduire le vocabulaire à l'étude de mot isolés ou à des problèmes de terminologie. Il importe au contraire de considérer le vocabulaire dans son « fonctionnement discursif . » comme dit Moirand. Comme cet auteur, en effet

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

convaincant qu'une compétence lexicale professionnelle maximale, est « *Cette capacité à dominer le paradigme des désignations potentielles et à savoir en user en fonction de lieux d'où on parle.* »

Il serait bien entendu fâcheux dans l'autre extrême et de négliger les composantes stratégiques, discursive sociolinguistique et socio-culturelle de la compétence de communication en FOS. En effet « *le français de spécialité est loin de se réduire à un problème de lexique scientifique et technique* » (Challe, 2002).

Alors, l'étude du lexique joue un rôle fondamental dans le domaine du FOS, Toute fois, il convient d'abord son enseignement /apprentissage en y intégrant la démontions culturelle .Binon et Verlinde (2004).

Parlent de « l'intégration de lexi -culture. » puisque un étudiant de FOS n'aurait ni l'intuition ni la culture d'un natif. Pour mener à bien un processus de communication, il ne suffit donc pas de connaître sa propre langue et son propre système, mais il est également essentiel de prendre en compte le contexte social. Le lexique aura alors la fonction de « *permettre à l'apprenant de signifier son environnement, c'est -à-dire, le nommer, le décrire dans ses dimensions spatiales, fonctionnelles, téléliques ,le raconter, l'évaluer raisonner dessus* » (Grossman et al ,2005).

Binon et Verlinde (2004) parlent d' « apprendre à apprendre le vocabulaire » . Cela consiste à savoir quels sont les mécanismes qui aident l'apprentissage et à la mémorisation du vocabulaire. Les auteurs parlent dans ce cas « rédaction du vocabulaire » comme étant une question « qualitative, plutôt que quantitative » c'est -à-dire qu'il sera plus facile selon eux, de se souvenir et de mémoriser un mot qui a été travaillé dans un contexte donné« soit par la compréhension orales ou écrite, soit par l'expression » que de répéter simplement un mot à plusieurs reprises. D'où l'importance donnée aux documents authentiques dans les cours de FOS. Or l'apprentissage du lexique en lui-même ne suffit pas s'il n'est pas accompagné par d'autres apprentissages tout aussi importants .Binon et Verlinde (2004) il est nécessaire de familiariser les étudiants FOS avec les processus de formation des mots (dérivation et

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

composition) les variations géo linguistiques et sociolinguistique les registres, les aspects pragmatiques et le sens des mots (connotatif et dénotatif).

En outre le lexique est formé par des mots isolés, mais aussi par des unités polysémiques, c'est-à-dire des termes reliés entre eux par diverses relations de sens. Ce qui signifie qu'il ne suffit pas d'apprendre de nouveaux mots mais encore faut-il maîtriser l'utilisation des mots familiers dans différentes combinaisons .

2-3 Méthodologie du français sur Objectif spécifique

2-3-1 Spécificité du français sur Objectif spécifique

Le français sur Objectif spécifique est apparu dans les années cinquante, il s'est intéressé à divers publics devant maîtriser ou perfectionner le français dans différents domaines. Le FOS est une branche de la didactique du français langue étrangère. Ce dernier a pour objectif de faire apprendre le français dit "général ". Or ,la principale spécificité qui distingue le FOS est certainement son public celui-ci est souvent universitaire ou professionnel voulant suivre une formation en français à visée professionnelle. Le FOS vise l'apprentissage d'un français qui répond à un objectif donné. (Qotb, 2007).Le concepteur du FOS se sont focalisés sur l'enseignement /apprentissage pour des raisons utilitaires et /ou professionnelle. Le domaine du FOS devait répondre à un double obstacle : des enseignants ayant pour objectifs d'enseigner le français langue étrangère (FLE) dans des filières scientifiques différentes et, des apprenants ayant des besoins langagiers en FLE dans le domaine de leur spécialités . À ce propos. La définition du dictionnaire de Didactique du français langue étrangère et seconde explicite l'épistémologie du FOS :

Le français sur Objectifs spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. Le FOS s'inscrit dans une démarche fonctionnelle d'enseignement et d'apprentissage :l'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

la langue en soi mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dument identifiées de communication professionnelle ou académiques.⁹

Selon Richterish (1985), le français sur Objectifs spécifiques a été le sujet central de plusieurs débats qui tentent de le définir et le distinguer d'autres notions en usages : le français fonctionnel, le français instrumental, le français technique et scientifique, le français de spécialité, etc. (Cité par Yang Yanru, 2008)

Tenter de situer le français sur Objectifs spécifiques dans le parcours de la didactique des langues étrangères été le but de Yang Yanru (2008), en soulignant que :

Le français sur Objectifs spécifiques (FOS) n'est pas une nouveauté : son émergence se situe dans les années 50 du siècle dernier [...] Face à un monde en pleine mutation, l'avancée d'un enseignement sur Objectifs spécifiques semble indiquée et prometteuse sa mise en œuvre implique des choix méthodologiques reposant sur des critères bien définis (2008, 49).

La spécialité du FOS est certainement sa diversité qui concerne deux niveaux principaux. Le premier touche tous les domaines professionnels (affaires, tourisme, droit, médecine, science, relations internationales, etc). Le second, touche des publics différents (universitaires, professionnels, boursiers, des stagiaires, etc.) (Qotb, 2007). Dans l'enseignement du second niveau, il s'agit d'adapter la démarche- types de l'élaboration des programmes du FOS avec ses multiples déclinaisons des en fonction locale

Les adaptations sont multiples en fonction des différents contextes. Cette démarche interactive par ses diverses réflexions préconisées (Mangiante & Parpette, 2008).

Dans cette optique, il s'agit de prendre en compte la particularité du FOS, si l'on admet que :

L'une des spécialités du français sur Objectifs spécifiques (FOS) est la grande diversité des situations d'enseignement /apprentissage qui se présentent aux concepteurs de

⁹ - (CLE international, 2003, pp. 109-110).

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

programmes et aux formateurs. Chacune de ces situations doit être analysées avec soin afin d'en déterminer les caractéristiques, et pouvoir ainsi élaborer et animer la formation qui répond le mieux attentes des apprenants. (le Ninan & Miroudot,2004.p106 cité par Qotb,2008).

Les enseignants de français langue étrangère ne peuvent pas toujours répondre aux déficits langagiers de ses étudiants. Les outils didactiques et la méthode de travail correspondant à des domaines variés ne sont pas adéquats . C'est dans cette perspective que des types d'activités et des tâches didactiques ont été mises en place dans l'enseignement du FOS.

Ces activités débouchent directement de documents authentiques destinés à des publics spécifiques.

2-3-2 Objectifs du français sur Objectifs spécifiques

Si on s'en tient à la définition donnée dans la présentation du FOS, les objectifs de celui-ci dépassent la langue en elle-même .La priorité n'est pas de maîtriser la langue, mais l'objectif premier est de répondre aux besoins spécifiques des apprenants en leur donnant l'accès à des savoir-faire, surtout langagiers dans différents situations de communications. Ces situations découlent de leur domaine de spécialité :professionnel ou académique.

Les objectifs d'apprentissages du FOS sont différents de ceux du français général, le but final étant la maîtrise de la langue française dans un contexte professionnel (CLE internationale ,2004) . Il ne s'agit plus d'amener l'apprenant à apprendre la langue française, mais de le rendre apte dans son domaine de spécialité à l'aide du français : "l'apprenant dans un premier temps, n'apprend donc plus le français, mais du français ".(O.IF ,2005). L'enseignant de FOS ,dans ce contexte ,est amené à enseigner la langue nécessaire à l'appréhension des notions et non la science (Sagnier ,2002).

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

Dans le cadre du FOS, l'apprenant se distingue par ses besoins spécifiques. Il ne veut plus apprendre le français, mais plutôt du français afin de réaliser des objectifs bien déterminés dans un domaine donné. (Lehmann, 1993,cité par Qotb ,2009). Cet apprenant veut face en français à des situations de communications déterminées .À ce propos, Mangiante et Parpette soulignent la finalité de l'enseignement de FOS :

La didactique du FOS implique la conception des programmes d'enseignement 'sur mesure au cas par cas, métier par métier, à partir de documents authentiques issus de situations de communications spécialisées (monde des affaires, de tourisme, de la santé, universitaire...). Il s'agit d'une véritable ingénierie de la formation (2004 :22)

L'analyse des besoins pour le public concerné suppose que le public apprenant à déjà un objectif professionnel ou universitaire très claire afin que les situations auxquelles il doit être préparer soient précises .(CLE international, 2004) . Le public de FOS est caractérisé par sa diversité qui inclut tous les domaines. Or, il ne s'agit pas de la seule spécificité de ce public, le facteur 'temps est aussi un facteur important, car le temps consacré à cet apprentissage est limité.(Qotb,2009)

Dans le même contexte Mangiante et Parpette présentent l'analyse des besoins comme suit :

L'analyse des besoins consiste à recenser les situations de communication dans lesquelles les apprenants auront à utiliser le français dans le cadre de leur activité, ainsi que les connaissances et savoir-faire langagiers et professionnels que ces apprenants devront acquérir durant la formation [.....]. Cela revient à répondre à des questions du types :Avec qui l'apprenant parlera-t-il le français ? Dans quel contexte ?Qu'aura -t-il à lire ?À comprendre ? Qu'aura -t-il à lire ? À écrire ? Quel la devra-t-il accomplir qui implique l'utilisation de la langue française (2004 :6-27)

L'enseignement du FOS n'est pas uniquement voué à une évaluation prometteuse mais il est un enjeu en soi, un à tout pour le développement dans

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

l'enseignement du français général, bref, il est une source ouverte, une richesse à explorer permettent dégager un intérêt double. (Yang YANRU ,2008)

2-3-3 Démarche du français sur Objectifs spécifiques

Tout enseignement du français a ses objectifs spécifiques. Le français sur Objectifs spécifiques met en œuvre des activités pédagogiques de répondre aux besoins de l'apprenant ,qui est le centre d'intérêt ,le point de départ de toutes ces activités pédagogiques. (YANG YANRU, 2008).

La compétence visée par un enseignement relevant du FOS doit prendre en compte qu'il s'agit de « *public non spécialistes de français qui ont besoin de cette langue pour des objectifs autres que linguistique* »(Holtzer , 2004).

Cet enseignement est destiné à des apprenants ayant des besoins de communication en langue étrangère déterminés par leurs activités universitaires ou professionnelles . A cette fin Cheval (2003) souligne que :

Mieux les connaître, c'est mieux les servir, mais pour mieux, les servir il faut être prêt à diversifier les approches. La langue que nous enseignons, n'est plus alors conçue comme un tout objet immuable, dont il faut connaître tous les arcanes pour oser l'utiliser, les parcours sont diversifiés les compétences visées parcellisée ,partielles, peut-être plus vite parce que la notion de temps prend toute son importance pour ces publics peu disponibles et pressés devoir leur effort couronné de succès.

Comme nous l'avons déjà cité dans les objectifs du FOS, l'identification de ces besoins de formation doit se traduite en objectifs, en contenus ,en action, en programmes. (Mangiante &Parpette ,2004) . La conception de programme du FOS implique certaines étapes principes méthodologiques . À ce propos Mangiante et Parpette (2008)mettent en œuvre une démarche-

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

types de l'élaboration de programmes FOS, qui correspond à des demandes précises et cibles de formation en termes d'objectifs. Sa mise en œuvre comporte cinq étapes :

a- Demande de formation

L'identification de la demande de formation, ainsi que l'analyse du public aident le formateur à concevoir le programme de FOS. Sa conception est abordable au cours de sa mise en œuvre, alors que sa mise en œuvre est complexe, dans la mesure où les situations d'apprentissages sont précises et déterminées par la volonté d'atteindre des objectifs identifiés.

En effet, il est important de souligner la différence entre les caractéristiques de cette phase. Car,

La demande de formation se distingue par deux caractéristiques principales. Elle est d'une part, remarquée par la présence d'un besoin précis de formation. D'autre part, la plupart des demandes sont urgentes, ce qui exerce des pressions sur le concepteur qui dispose alors d'un temps limité avant d'élaborer la formation. (Qotb, 2008)

L'enseignement du FOS en milieu institutionnel chinois de langue prend en compte l'identification des multiples variables : profil des apprenants, niveau de compétence langagière, objectif de formation, etc. L'enseignement du FOS qui cherche à atteindre un objectif d'apprentissage et à répondre aux besoins des apprenants en contexte chinois, pourra faire l'élaboration ou la conception de son programme de FOS. (Yanru, 2008).

Au Maroc, une réforme universitaire a été mise en place, à la rentrée 2003, elle était destinée à des étudiants ayant des difficultés des premiers cycles des filières non linguistiques (science, droit, économique, etc.). Des discours de mise à niveau linguistique ont été mis en place avec une démarche fondée sur l'analyse des besoins de ces étudiants et sur l'étude du discours universitaire, selon une demande précise d'élaboration des programmes (Mangiante & Parpette, 2008).

b- Analyse des besoins

L'analyse de besoins est une étape fondamentale de l'élaboration des cours de FOS, elle a pour but de recenser les situations langagières que les apprenants vivent ou vivront de leur formation. Il s'agit aussi de prendre en considération l'arrière-plan culturel des discours échangés dans ses situations (Mangiante &Parpette ,2008).

La mise en place d'un programme d'enseignement du FOS implique l'analyse des besoins des apprenants, elle comprend :La formation des publics apprenants leurs acquis, leurs besoins, leurs attentes, leurs proximités, leurs manière d'apprendre le français, leur (s) culture (s) ,leurs environnement dans une approche interculturelle (Mangiante &Parpette, 2004).

Au cours de cette étape, le concepteur fait des hypothèses à propos des situations de communications que les apprenants affronteront plus tard. Les hypothèses se formulent comme suit :Quelles situations affronteront -il ? à qui parleront ils ?que liront-ils ?qu'écriront-ils ? Quelles compétences doit on privilégier lors de la formation :comprendre, lire, parler et écrire pour le concepteur puisse à répondre à ces questionnements, il doit se réfèrent à un entretien, par exemple, ou consulter des spécialistes du domaines ,concerné, plus encore des grilles d'analyse sont proposé par des didacticiens, déterminants les caractéristiques des apprenants et les situations cibles (Qotb ,2007).

À ce propos Lehmann(1993) souligne que :

La particularité de ces publics est qu'ils ne présente pas de besoins tels qu' ils puissent à proprement par les constituer des objectifs spécifiques réels.

Publics universitaires engagés dans des études qui ne sont pas le français ils sont néanmoins à leurs programme une langue étrangère, et ils se trouvent avoir opté pour le français (sans que ceci résulte toujours d'un choix libre et délibéré)

Mais rien dans leur environnement langagier immédiat ne donne à penser qu'ils aient à communiquer en français en dehors des cours eux-mêmes.

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

L'enseignant de français sur Objectifs spécifiques doit prendre en considération les besoins en FOS, qui ne se limitent pas seulement aux besoins langagiers et aux savoir-faire professionnels, mais s'étend aussi :aux besoins d'apprentissage. À cette dimension langagière d'être capable de demander des précisions de demander à reformuler, etc. Qui est indispensable dans une formation afin que l'acquisition soit effectivement et progressivement autonome d'une compétence à communiquer langagièrement .

c- Collecte des données

La collecte des données est considérée comme l'étape la plus spécifique à l'élaboration d'un programme de FOS, puisqu'elle peut d'une part ,confirmer ou modifier l'analyse des besoins faite par le concepteur et d'autre part, fournir les situations de communication et les discours à partir des quels sera constitué le programme de la formation linguistique. Le concepteur du programme sera confronté dans ce cas au cours de sa collecte des données :des domaine qu'il ne connaît pas forcément, d'où la nécessité de mener un travail d'enquête sur le terrain prendre contact avec le milieu incite le concepteur à se déplacer, prendre des rendez-vous, expliquer sa démarche et établir des collaborations avec des interlocuteurs. Donc, la première fonction de la collecte des données est

« d'informer l'enseignant –concepteur sur le domaine à traiter, ses acteurs, ses situations, les informations et les discours qui y circulent » (Mangiante &Parpette)

La seconde fonction de la collecte des données concerne la dimension didactique puisque le concepteur constitue la base de ses données auteur de certains supports de cours utilisés dans leur forme originale :Cela concerne surtout les documents écrits ou les discours oraux. Elle peuvent être aussi traitées ,modifiées pour être rendues plus accessibles et compréhensible. Si le concepteur se trouve confronté à des discours complexes ;il sera appelé à les simplifier pour les adapter au niveau du public. Il tentera de garder aussi que l'essentiel de l'information en s'éloignant des données facultatives inutiles pour le public dont le niveau linguistique est moyen. Le concepteur du

Chapitre II : le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux

programme en FOS s'intéresse aussi dans son recueil d'Information :aux données culturelles qu'apparaissent dans les discours des interlocuteurs. Ces données culturelles concernent le fonctionnement des institutions ou le comportement des individus qui peuvent être favorables dans la compréhension des discours produits .

Le moyen le plus simple à recueillir ce type de données reste l'interview qui permet de faire expliciter par un interlocuteur un certain nombre d'Informations sous-jacents à son discours : Des médecins et des infirmières peuvent être interrogés sur certains aspects déterminants dans les situations hospitalières : *l'organisation d'un service ;

*le mode recrutement du personnel hospitalier, ses statuts ;

*le degré d'autonomie dont disposent les infirmières dans leur activité auprès des malades en matière de traitement ;

Ainsi, la manière de collecte des données peut être très variables et dépend aussi de nombreux facteurs. Certaines situations s'adaptent sans difficultés avec le terrain. D'autre restent plutôt problématiques et nécessitent des adaptations et des compromis par rapport à ce qu'on peut appeler la démarche idéale. Mais l'élément primordial de la collecte des données est d'assurer le contact avec tous les acteurs des situations de communication cible.

d- Analyse des données

L'analyse des données constitue aussi une étape particulière dans le travail du concepteur de programme en FOS en prenant en considération les différents discours analysés et utilisés comme supports de la formation linguistique en FOS.

Les données sont des informations de base pour aboutir aux objectifs fixés. Le concepteur implique dans ce cas les résultats de son analyse des données dans l'élaboration des activités.

e- Élaboration didactique

La réflexion sur la construction des activités conduit l'enseignant -concepteur à s'interroger sur les contenus à enseigner, sur les apprentissages à viser et sur la façon de construire les activités. La manière d'enseigner a aussi son importance, c'est une étape qui définit les démarches des cours et les activités à mettre en place. Mangiante et Parpette (2004) illustrent cela comme suit :

La classe est l'aboutissement de toute la démarche de réflexion sur les besoins, de recherche d'information sur le domaine, de collecte des données et de construction de documents pédagogiques. Si la manière dont les choses se déroulent dans la classe n'est pas solidement pensée tout ce qui précède perd une grande partie de son utilité.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons dévoilé le rôle et le statut de ce vocabulaire spécifique attribué à la spécialité de biologie dans le processus d'enseignement du lexique spécifique.

Partie pratique

Chapitre III

*Méthodologie et conception d'un
programme spécifique.*

Introduction

Dans ce chapitre nous essayerons de présenter la méthodologie en se basant sur la conception d'un programme de français spécifique pour les étudiants de biologie à travers la quelle on va faire une étude globale sur cette spécialité.

3-1 Présentation du corpus

Notre travail de recherche est fait à l'université Ibn Khaldoun à Tiaret ,faculté des sciences de la nature et de la vie .

Nous avons réalisé notre travail de recherche au département de biologie avec les étudiants de première année biologie à travers la conception d'un programme spécifique à partir du module «biologie cellulaire » à travers la quelle on va faire une élaboration des fiches du cours de ce module pour effectuer le rôle et le statut de ce vocabulaire spécifique.

3-1-1 Description du profil des étudiants en première année biologie

Rappelons que notre public d'enquête sont des étudiants de première année biologie qui sont généralement des nouveaux bacheliers inscrits dans une filière purement scientifique en fonction de leur mention et résultats obtenus au baccalauréat. Pour suivre leur études de la même filière, ils seront confrontés à une formation de système LMD (Licence Master Doctorat).

Nous avons consulté leur emploi du temps de premier semestre qui inclut des modules scientifique et technique : des cours magistraux (CM) ,des travaux dirigés (TD)et des travaux pratiques à étudier seulement en langue française comme langue de spécialité et milieu d'enseignement dans les filières scientifiques :

- Les cours magistraux (CM) se font en amphithéâtres pour les modules suivants : Biologie cellulaire, Chimie Générale et Organique , Mathématique ,Statistique et Informatique, Histoire Universelle des sciences Biologiques et T. C. E (Français).

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

- Les travaux pratiques (TP) pour les modules comme la Biologie et la Géologie qui se font dans des laboratoires scientifiques spéciales.
- Les travaux dirigés (TD) se font dans des salles des cours pour des modules comme : Maths , Chimie.

Avant de fixer les objectifs, il est nécessaire d'identifier le niveau de public enquête et analyser leurs besoins spécifiques langagiers et universitaires. D'après nos recherches et résultats obtenus, nous avons pu classer le niveau des étudiants de biologie entre élémentaire et indépendant de A2 jusqu'à B2 le (CECRL).

L'élaboration d'un cours de FOS débute toujours par l'analyse des besoins de ses apprenants et, plus précisément, des situations de communications cibles auxquelles ils seront confrontés.

Le concepteur d'un tel cours, se base les quatre habilités langagières qui sont : comprendre, lire, parler et écrire, il devra circonscrire les besoins de communications spécifiques aux situations professionnelles . Selon Cortier et Kaaboub cette analyse *« permet de déterminer les compétences à acquérir et d'explicitier les objectifs afin que ceux-ci puissent déterminer à leur tour de critères d'évaluation »* (Cortier & Kaaboub,2010).

Les besoins spécifiques de ce public que nous avons pu saisir : l'absence de formation ou de préparation auparavant pour recevoir un apprentissage scientifique en langue de spécialité, une langue non maîtrisable chez la majorité des apprenants. Ainsi, les besoins communicatifs aux compétences fondamentales :

- Comprendre : que ce soit à l'écrit à travers la lecture des illustrations, des schémas ou des articles scientifiques... ou à l'oral à travers l'écoute d'un reportage ou d'un enregistrement oral ,
- Parler : c'est l'interaction soit entre étudiant /enseignant, étudiant/étudiant ou enseignant/enseignant interagir ou l'expression oral et en continu dans un CM ,un TD, ou un TP .

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

- Écrire :c'est la production écrite d'un compte rendu d'un résumé ou d'un rapport...

Nous avons fixé les objectifs à acquérir lors de cette formation universitaire en biologie surtout pour des compétences langagières qui englobent trois sous-compétences (linguistiques, pragmatiques et socioculturelles) :

***Des objectifs linguistiques**

- Lexique relatif au domaine scientifique et technique (les jargons et la terminologie spécifique en Biologie).
- La syntaxe et la conjugaison :l'emploi des temps de passé(l'imparfait, le passé composé, le passé simple) pour la narration et la description d'une expérimentation ou une théorie, l'emploi du présent de vérité générale dans les écrits scientifiques et techniques le conditionnel présent et l'impératif. Pour la suggestion des théories et des remarques.
- La cohérence et la cohésion lors de la rédaction d'un compte rendu dans des TP, d'un rapport de stage, un mémoire....
- L'usage des connecteurs logiques, des adverbes, des adjectifs qualificatifs et quantitatifs, les chiffres et les taux ...
- Les pronoms impersonnels et l'objectivité des discours que ce soit écrits et oraux.
- Le recours massifs à la voix passive, qui trouverait sa justification dans les contraintes de présentation des faits dans le domaine technique.
- L'emploi des abréviations dans le cursus scientifique.

*** Des objectifs pragmatiques**

- L'usage de la définition- la description- l'analyse :sont en rapport direct entre eux à lesquelles elles ne peuvent toute fois pas se situer.

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

- L'usage de l'explication principale de fonctionnement de CST, « *l'explication sera composée, décomposée, recomposée pour vérifier la pertinence des données la cohérence de sa structure* » (Defays,2003).
- L'usage de la formation pour importer de savoir (s) pour en bien comprendre le sens ...
- L'usage du raisonnement, l'argumentation pour mener une recherche comparer des arguments, présenter une analyse, persuader le lecteur à une théorie....
- L'usage de l'information lors des séances de TP ,de TD et même en CM .
- La cause et la conséquence.
- Demander des renseignements et des explications de l'enseignant ou un confrère.
- Rédiger un compte rendu, un commentaire, un rapport, etc.
- La prise de note.

*** Des objectifs socioculturelles**

- Développer leur culture et leur vision biologique, théorique et méthodologique ,pays développés.
- Consulter des articles et des documents mondiaux en langue anglaise à titre d'exemple .
- Les données anthropologiques qui relève de ce que R .Carrol(1987)appel les « évidence invisibles » et qui agissent sur les conceptions de temps, de l'espace ,de la hiérarchie, de l'autorité, de l'environnement ,de la conversation de l'explicité et de l'implicite ,etc.

En somme, l'objectif majeur de la formation universitaire des étudiants inscrits à la faculté des sciences de la nature et de la vie (SNV)est de poursuivre leurs études scientifiques avec une nouvelle méthode d'enseignement complètement différente de celle étudiée au cycle secondaire afin d'obtenir leur diplôme de fin d'étude .

3-1-2 Description de la situation observée

Lors de notre présence à plusieurs reprises à des cours magistraux et des TD avec notre public expérimenté, nous avons pu observer le déroulement d'une séance de FOU, les interactions entre les enseignants et les étudiants.

Néanmoins, nous n'avons pas précisé notre assistance seulement aux séances de module de TCE (français qui est l'unique module de langue parmi tous les autres modules scientifiques et techniques. Nous avons voulu dans un premier temps saisir le rôle de l'insertion de ce module semestriel qui occupe une séance de 1h30 dans l'emploi de temps des nouveaux biologistes. Lors de notre recherche, nous avons examiné un ensemble de remarques parmi lesquelles nous citons ;la plupart des étudiants manquent de compétences communicatives, langagières et universitaires principalement ;la prise de note, la rédaction d'un résumé ou d'un rapport, l'incompétence d'intégrer et de s'exprimer en continu devant un grand public surtout dans un amphithéâtre ou l'insécurité linguistique en langue française.

Nous avons remarqué aussi que la majorité des étudiants ne sont pas attentifs à cette séance de où l'enseignant également n'avance pas beaucoup à cause de bavardage incessant qui ne prendra fin dans un amphithéâtre plein des étudiants que lorsque terminera l'heure de la séance.

En effet, nous avons constaté que l'objectif du module TCE se limite à développer légèrement quelques compétences fondamentales qui peuvent être en quelques parts servir aux besoins des étudiants telles que :la prise de note, l'analyse d'un écrit de vulgarisation scientifique et le résumer, faire un compte rendu, présenter un exposé....

L'interaction des étudiants en classe est passive. Le professeur essaye de créer une certaine intervention en classe, nous avons remarqué que certains étudiants osent à prendre la parole malgré qu'ils se trouvent parfois dans l'insécurité linguistique due au lexique inadéquat à la situation de communication, les autres hésitent à le faire parce qu'ils sont tout simplement timides et ils n'arrivent pas à s'exprimer devant un public.

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

En outre, une autre base observation a été aperçue comme une des causes qui peuvent empêcher la bonne assimilation des savoirs, c'est le facteur d'espace et de nombre des apprenants un CM se fait avec huit groupes dans un amphithéâtre vis-à-vis d'un TD qui déroule avec un groupe de trentaine dans une petite classe où l'attention des étudiants est clairement distinctive par rapport aux cours magistraux. Ainsi, l'enseignant est le seul vecteur (transmetteur) de savoir et l'apprenant est récepteur comme représente Jean-Jacques Richer (2008) qui appuie sur les paramètres essentiels de toute situation d'enseignement /apprentissage qui énumère R. Legrendre dans son Dictionnaire actuel de l'éducation (1993), son trois pôles : l'Enseignant (Agent) ; l'Apprenant (sujet) et le Savoir (objet), auxquels R. Legrendre ajoute aussi le Milieu (institution/société).

3-2- Recueil des données et constitution du corpus

Pour le recueil des données de notre recherche, nous avons privilégié par la conception d'un programme de français spécifique à partir du module « biologie cellulaire » où on va faire une élaboration des fiches du cours de ce module pour effectuer le rôle et le statut de ce vocabulaire spécifique.

3-2-1- conception d'un programme de français spécifique pour les étudiants de biologie : élaboration des cours en FOS

La conception d'un cours ou d'un programme en français de spécialité pour les apprenants représente toujours des difficultés par rapport à la conception d'un cours de français général. Cette difficulté provient généralement du fait que le concepteur de programme est surtout un spécialiste de la langue de la discipline dans laquelle il doit concevoir le programme. C'est aussi que notre travail se propose d'étudier et de concevoir un programme de français spécifique pour les étudiants de la première année biologie à partir de la spécialité de biologie cellulaire où on va faire une élaboration des fiches « cours » et une activité.

La formation du FOS peut voir le jour grâce à deux facteurs essentiels. Le premier concerne la demande de formation. Celle-ci est formulée par une institution professionnelle

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

ou universitaire. Elle demande à formateur ou à un centre de formation de préparer un programme du FOS pour certains apprenants dans sa spécialité professionnelle ou universitaire . Quand la formation est demandée cela aide le formateur ou le concepteur de programme à mieux connaître les besoins de ses apprenants... Le deuxième facteur s'inscrit dans le cadre de la politique de l'offre qu'adoptent plusieurs centres de langues ou certains auteurs des manuels, Dans ce contexte, l'offre de la formation essaye de cibler un public plus large en proposant une formation thématique. Par exemple, sur le marché, on trouve des manuels intitulés le Français des affaires, le Français Médical, le français juridique, etc. Dans ces manuels, l'accent est mis plutôt sur les thèmes récurrents dans chaque spécialité proposée que sur les situations cibles de la formation.

On trouve également des centres soit en France soit à l'étranger qui proposent des formation du FOS notamment dans les domaines les plus demandés tels que. Le français des affaires, le français du tourisme et le français juridique.

L'élaboration des cours commence par la sélection des données collectées au cours de l'état précédente. Vu le temps limité de la formation du FOS et les besoins des apprenants, le concepteur doit sélectionner les données qui intéressent la formation voulue tout en mettant l'accent sur les compétences langagières privilégiées par les apprenants par l'analyse des besoins.... Soulignons l'importance d'élaborer un cours à partir de documents authentiques qui jouent un rôle de premier plan dans les cours du FOS. D'une part, ils mettent les apprenants en contact avec leur domaine professionnel et ils les rendent, d'autre part, plus motivés à suivre les cours de FOS

3-3- Analyse des besoins « audit »

En apprentissage les besoins se différenciés d'un public à l'autre, pour cela nous distinguons entre les besoins langagiers et les besoins spécifiques Cuq et Gruca(2005) mentionnent la citation suivante de Richterish (1994) . L'expression « besoins langagiers » fait immédiatement référence à ce qui est directement nécessaire à un individu dans l'usage d'une langue étrangère pour communiquer dans les situations qui lui sont particulière ainsi

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

qu'à ce lui manque à un moment donné pour cet usage et qu'il va combler par l'apprentissage .

Les besoins langagiers sont les difficultés liées à la compréhension et à l'expression écrite et orales dans l'apprentissage d'une langue qu'elle soit étrangère ou spécifique.

Les besoins spécifiques sont des besoins d'apprentissage propres au public du FOS. Comme montre Lehmann (1993) « *se demander ce que les individus ont besoin d'apprendre c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* »

Ces besoins sont conditionnés à la spécialité disciplinaire, au moment et au lieu répandant à la formation voir la rapidité d'atteindre l'objectif. Ils permettent à l'étudiant de délimiter le champ d'apprentissage de la langue.

Alors dans l'enseignement /apprentissage du FOS, il ne faut pas séparer entre les besoins spécifiques et les besoins langagiers parce que les uns englobent les autres.

L'analyse des besoins est l'étape la plus importante dans la conception d'un programme d'enseignement /d'apprentissage en FOS comme le reconnaît Mangiante et Parpette (2004) « *L'analyse des besoins :l'enseignement (ou l'équipe d'enseignants) chargé de la formation essaie de déterminer les besoins de formation, c'est -à-dire les situations de communication auxquelles seront confrontés les apprenants et donc les connaissances et les savoirs-faires langagiers qu'ils auront à acquérir durant la formation* ». Cette démarche doit être réalisée par l'enseignant du module ou l'équipe pédagogiques du domaine.

Elle consiste à examiner les situations de communication à travers une enquête menée auprès des étudiants concernés pour but d'avoir connaissance de leur lacunes langagières et à envisager les compétences qu'ils devront à acquérir, afin de fixer l'objectif de formation qu'il répond à leur attentes d'apprentissage . Comme le dit Lehmann (1993) « *L'interrogation sur les besoins est étroitement liée à celle de la définition des objectifs* »

3-4 Besoins des étudiants de première année biologie

D'après notre recherche nous nous intéressons aussi à l'analyse des besoins langagiers qui nous « *permet de déterminer les compétences à acquérir et d'exploiter les objectifs afin que ceux-ci puissent déterminer à leur tour de critères d'évaluation* » (Ibidem, 2010)

Après notre analyse de profil des étudiants de première année biologie qui sont « *des publics apprenant Du français et non pas Le français* » (Lehmann, 1993), nous trouvons en général qu'ils ont des besoins non seulement aux compétences fondamentales (lire, écrire parler et écouter) mais aussi d'autres compétences universitaires et langagières.

Cependant, l'objet principal de notre recherche se limite seulement à la compétence de la compréhension des cours magistraux dont nous concentrons sur les compétences langagières notamment linguistiques telles que : La terminologie scientifique, le vocabulaire spécialisé, les mots et leurs structures et typologie....

Les étudiants mettent la cause principale de leurs difficultés en premier lieu, à la langue française et en deuxième lieu, à l'arabisation de toutes les matières scientifiques ont été dispensées seulement en arabe au collège et au lycée.

En effet, pour eux ce changement de la langue d'étude est non pertinent et explique leur déséquilibre dans l'apprentissage surtout lors leurs compréhension d'un écrit de spécialité. En effet, nous constatons que toutes les raisons citées peuvent être à l'origine des difficultés de la compréhension d'un écrit scientifique chez un nouvel étudiant en L 1 Biologie.

Donc ces étudiants ont besoin d'abord de suivre une formation en langue française pour améliorer leur niveau mais surtout en langue de spécialité et enrichir leur accès de la terminologie scientifique auprès des centres de langue au de CEIL parce qu'ils se trouvent

Chapitre III : méthodologie et conception d'un programme spécifique

désemparés quand il leur faut par exemple prendre des notes :l'écoute d'un cours magistral, ou bien saisir les idées et les informations importantes après la lecture d'un polycopie ou un (des) article (s) scientifique (s) pour rédiger un résumé, une synthèse de documents, les hiérarchiser et formuler une introduction, un plan, une conclusion.....

3-5 Rôle de l'enseignement de FOU et les difficultés rencontrées face aux choix des supports pour répondre aux besoins des étudiants

Lors de notre recherche nous avons pu distinguer le rôle d'un professeur de FOU dans un domaine scientifique par rapport à un autre de la langue qui se distingue par sa double fonction d'une part, il doit être un enseignant bien dominant de sa langue d'enseignement c'est -à-dire la langue de spécialité et d'autre part ; il doit être un spécialiste bien dominant de son domaine que ce soit un professeur de mathématique, de physique ou de la chimie, etc. Pour qu'il puisse répondre aux besoins de ces apprenants et faire face à leurs difficultés.

Ainsi, lors d'un CM ou TD, le professeur essaye de se contenter des connaissances générales de la biologie et de les simplifier dans la mesure où les termes scientifiques et techniques ne posent guère de difficulté aux étudiants. Néanmoins, reste le problème du choix de bons supports répondus aux besoins des étudiants aux objectifs d'apprentissage chez la plupart des enseignants de FOU.

Bref, peu importe la spécialité de l'enseignant de FOU reste toujours son rôle est le transmetteur principal de savoirs malgré la disponibilité aujourd'hui des TICE et tous les documents nécessaires. Il est le seul pédagogue et créateur des conditions de souplesse et d'assurance dans son cours et sa séance. N'oubliant pas sa fonction comme un guide d'apprentissage et d'un formateur de leur autonomie en parallèle ou il essaye d'installer des nouvelles compétences à acquérir par le fait des remarques aux étudiants de prendre des notes, d'utilisation des abréviations, des symboles et des signes et chercher et expliquer le sens des terminologies difficiles.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons analysé le profil des étudiants de première année biologie afin d'effectuer le statut de ce vocabulaire spécifique.

Chapitre IV

Conception et élaboration d'un
programme

Introduction partielle

Ce chapitre est consacré entièrement à la conception d'un programme suite à la démarche ingénierique appliquée auparavant. Dans ce qui suit, nous allons proposer des fiches des « cours » de module « biologie cellulaire »

- **Objectifs de l'enseignement**

Les objectifs de cet enseignement est d'introduire les étudiants au monde vivant à l'échelle cellulaire, d'acquérir les notions de base de la cellule, eucaryote, acaryote et procaryote et d'étudier les constituants cellulaires. Ces objectifs sont renforcés par des séances de pratique au laboratoire.

- Connaissances préalables recommandées (descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement, maximum 2 lignes)
- L'étudiant doit avoir des connaissances en Biologie générale.

- **Contenu de la matière « biologie cellulaire »**

- 1- Généralités :

- Classification et importance relative des règnes.
- Cellule et théorie cellulaire.
- Origine et évolution.
- Types cellulaires (Procaryote, Eucaryote, Acaryote

- 2- Méthode d'étude de la cellule

- Méthode de microscope optique et électronique.
- Méthodes histochimiques .
- Méthodes immunologiques.
- Méthodes enzymologiques.

- 3- Membrane plasmique : structure et fonction .

- 4- Cytosquelette et motilités cellulaire.

- 5- Adhésion cellulaires et matrice extracellulaire.

- 6- Chromatine, chromosomes et noyau cellulaire.

- 7- Ribosome et synthèse des protéines.

Chapitre IV : conception et élaboration d'un programme

- 8- Le système réticulum endoplasmique l'appareil de Golgi.
- 9- Le noyau interphasique.
- 10- Le système endosomal.
- 11- Mitochondries.
- 12- Chloroplastes.
- 13- Peroxysomes.
- 14- Matrice extracellulaire.
- 15- Paroi Végétale.

Travaux dirigés / Travaux pratiques.

- 1- Méthodes d'études des cellules.
 - Séparation des constituants cellulaires.
 - Observation des constituants cellulaires.
 - Identification des constituants cellulaires.
 - Paroi Végétale.
- 2- Cultures cellulaires.
- 3- Initiation à la Microscopie.
- 4- Tests des fonctions physiologiques.
 - Reconstitutions physiologiques à partir des constituants isolés.
 - Test anatomiques : autoradiographie, marquages d'une protéine, mutation sur expression.

Mode d'évaluation :

Contrôle contenu et examen semestriel.

Chapitre IV : conception et élaboration d'un programme

4-1- Élaboration des fiches « cours »

Nous avons réaliser une démarche ingénierique où nous avons analyser les besoins des apprenants à travers l'observation et l'analyse du contenu de leurs programmes :

Nous avons détecter les termes récurrents et les expressions qui se répètent et nous avons élaborer à partir de cela un programme sous forme de fiches « cours » de module « biologie cellulaire » dont on va faire une analyse de chaque cours dans le but de mettre en considération l'objectif de chaque cours, les compétences visées et la méthode d'enseignement.

Cours n°1 « Cellule et théorie cellulaire » Fiche

- **Origine et évolution.**
- **Types cellulaires (procaryote, eucaryote, acaryote).**

Titre de la leçon : Cellule et théorie cellulaire.

Durée : 1h30.

Séance de : cours

Objectifs:

- Définir le mot « Cellule » et son origine.
- Connaître les types cellulaires.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable de différencier les types cellulaires.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - Cellule et théorie cellulaire.
 - origine et évolution.
 - types cellulaires.
 - utiliser un polycopie.

Méthode d'enseignement :

- Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- poser des répétitions pour donner l'importance des informations utiles.
- Rappel à la fin du cours ,les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

Tableau, polycopie, data-Chow.

Cours n°2 « Méthodes d'études de la cellule » Fiche

Titre de la leçon : Méthodes d'études de la cellule.

Durée : 1h30.

Séance de : cours.

Objectifs :

- Faire connaître des techniques permettant l'étude de la cellule (microscope optique et technique....)

Pré-requis : les types cellulaires (procaryote, eucaryote, acaryote).

Compétence visée : l'apprenant doit être capable d'utiliser des méthodes et des techniques afin d'étudier la cellule.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - Techniques permettant l'étude de la cellule.
 - Microscope optique.
 - Microscope électronique.
- Utiliser un polycopie.

Méthode d'enseignement :

- *Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants.
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit être mémoriser.
- *Donner aux apprenants des polycopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- *Polycopie.
- *Data-Chow.

Cours n°3 : « Membrane plasmique : structure et fonction »

Titre de la leçon : Membrane plasmique.

Durée : 1h30.

Séance de : cours.

Objectifs :

- Faire connaître la structure et la fonction de la membrane cellulaire ou plasmique.

Pré-requis : les techniques permettant l'étude de la cellule (microscope optique et électronique).

Compétence visée : l'apprenant doit être capable d'étudier les fonctions des protéines membranaires.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - Membrane plasmique : structure et fonction.
 - Structure de la cellule Eucaryote
 - Les lipides membranaires.
- Utiliser un polycopie.

Méthode d'enseignement :

*Commencer par un petit rappel de la dernière séance.

* Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.

* Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants.

* Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.

* Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit être mémoriser.

Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Polycopie .
- Data-Chow.

Cours n°4 : « Cytosquelette et motilités cellulaire »

Titre de la leçon : cytosquelette et motilités cellulaire.

Durée : 1h30 .

Séance de : cours.

Objectifs :

- Définir le cytosquelette .
- Connaître les types de filaments protéiques du cytosquelette.

Pré-requis : la structure et la fonction d'une membrane plasmique ou cellulaire.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable de comprendre le rôle du cytosquelette dans la motilité cellulaire.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - Cytosquelette et motilités cellulaire.
 - Le cytosquelette.
 - Les types de filaments protéiques du cytosquelette.
- Utiliser un polycopie.

Méthode d'enseignement :

- * Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants.
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- * Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Polyycopie.
- Data-Chow.

Cours n°5 : « Adhésion cellulaires et matrice extracellulaire »

Titre de la leçon : Adhésion cellulaires et matrice extracellulaire.

Durée : 1h30 .

Séance de : cours.

Objectifs :

- Définir le paroi cellulaire.
- Connaître les constituants pariétaux .

Pré-requis : le cytosquelette et ses filaments protéiques.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable de présenter un protocole de quantifier en permanence les processus d'adhésion cellulaire.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - Adhésion cellulaires et matrice extracellulaire.
 - La paroi cellulaire.
 - La paroi primaire.
 - Les constituants pariétaux.

Méthode d'enseignement :

- *Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- * Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Photocopie.
- Tableau.
- Data-Chow.

Cours n°6 : « Le système réticulum endoplasmique , l'appareil de Golgi »

Titre de la leçon : Le système réticulum endoplasmique- l'appareil de Golgi.

Durée : 1h30 .

Séance de : cours.

Objectifs :

- Faire connaître le réticulum endoplasmique rugueux et lisse et ses fonctions.

Pré-requis : la paroi cellulaire et ses constituants.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable de différencier le réticulum endoplasmique rugueux et le réticulum lisse.

Plan de la leçon :

- le système réticulum endoplasmique- l'appareil de Golgi.
- Le réticulum endoplasmique.
- Les fonctions du réticulum endoplasmique rugueux et lisse
- L'appareil de Golgi.

Méthode d'enseignement :

- *Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants.
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- * Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Tableau.
- Data-Chow.

Cours n°7 : « Les lysosomes »

Titre de la leçon : les lysosomes.

Durée : 1h30.

Séance de :cours.

Objectifs :

- Définir le système lysomale.
- Faire connaître les caractéristiques structurales des lysosomes.

Pré-recquis : Les fonctions d'un réticulum endoplasmique rugueux et lisse.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable de connaître la distinction entre les lysosomes primaires et les lysosomes secondaires .

Plan de la leçon :

- Rappel
 - les lysosomes.
 - Le système lysomale.
 - Les caractéristiques structurales des lysosomes.
 - La formation des lysosomes.

Méthode d'enseignement :

- *Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhensible des apprenants.
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin du cours ,les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- * Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Tableau.
- Photocopie.
- Data-Chow.

Cours n°8 : « La vacuole »

Titre de la leçon : La vacuole.

Durée : 1h30.

Séance de : cours .

Objectifs :

- Définir la vacuole et son origine.
- Connaître le rôle et le contenu vacuolaire.

Pré-requis : Le système lysosomal et ses caractéristiques.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable d'avoir une connaissance sur le rôle et la fonction de cet organelle.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - La vacuole.
 - Le rôle.
 - L'origine.
 - Le contenu vacuolaire.

Méthode d'enseignement :

- * Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants.
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin de la séance, les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- * Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Photocopie.
- Tableau.
- Data-Chow.

Cours n°9 : « Noyau inter physique »

Titre de la leçon : Noyau inter physique.

Durée : 1h30.

Séance de : cours.

Objectifs :

- Définir le noyau cellulaire.
- Connaître les composants d'un ADN.

Pré-requis : Le vacuole (origine, rôle et contenu)

Compétence visée : l'apprenant doit être capable de purifier les noyaux de cellules hépatique et préparer L'ADN à partir ces noyaux.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - Noyau inter physique.
 - Le noyau.
 - Les composants d'un ADN.

Méthode d'enseignement :

*Commencer par un petit rappel de la dernière séance .

* Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours ,ce qui est facile à retenir par les apprenants.

* Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhensible des apprenants.

* Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.

* Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit mémoriser.

* Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Photocopie.
- Tableau
- Data-Chow.

Cours n°10 : « La multiplication cellulaire » .

Titre de la leçon : La multiplication cellulaire.

Durée : 1h30.

Séance de : cours.

Objectifs :

- Définir la reproduction cellulaire et ses déviations.
- Connaître la structure et la fonction du fuseau de division.

Pré-requis : le noyau cellulaire et les composants d'un ADN.

Compétence visée : l'apprenant doit être capable d'apprendre comment le matériel génétique est transmis lors de la multiplication cellulaire.

Plan de la leçon :

- Rappel
 - la multiplication cellulaire.
 - La reproduction cellulaire.
 - La division cellulaire (La Mitose – le cycle cellulaire.)
 - La structure et fonction du fuseau de division.

Méthode d'enseignement :

- * Commencer par un petit rappel de la dernière séance.
- * Illustrer le cours sous forme d'un schéma comportant les grandes lignes du cours, ce qui est facile à retenir par les apprenants.
- * Poser des questions pour évaluer le degré de la compréhension des apprenants.
- * Faire des répétitions pour donner l'importance à des informations utiles.
- * Rappeler à la fin du cours, les points clés que l'apprenant doit mémoriser.
- * Donner aux apprenants des photocopies à la fin de la séance.

Outils pédagogiques :

- Photocopie.
- Tableau
- Data-Chow.

4-2- Activités proposées:

Activité n°1 : texte à trous

La membrane plasmique est la membrane qui délimite une cellule. Elle sépare l'intérieur de la cellule (.....) du milieu extérieure. Elle est majoritairement composée de (.....), particulièrement de (.....), entre lesquels des (.....) peuvent s'insérer .

Contrairement aux membranes des (.....) et des cellules végétales, celles des cellules animales contiennent des (.....) de (.....), ce qui les rigidifie et augmente leur imperméabilité vis-à-vis des molécules. (.....)

Consigne : complétez le texte ci-dessus par les termes suivants :

Hydrolique, le cytoplasme, molécules, lipides, bactéries, protéines, phospholipides, cholestérol.

Les Mycoplasmes sont des (.....) se trouvant partout, dépourvues de (.....), difficile à cultiver. Ils sont limités par une (.....) et renferment quelques centaines de (.....) et un peleton D'ADN . Ces cellules qui sont cependant capables de synthétiser de certaines espèces sont pour l'homme ,Mycoplasma pneumoniae, agent d'infections des voies respiratoires.

Consigne : complétez le texte ci-dessus par les termes suivants :

Ribosomes, membrane plasmique, micro-organismes ubiquitaires, paroi.

Le chloroplaste est un membre spécialisé d'une famille d'd'organites végétaux appelés (.....) . Les (.....) (aussi appelés leucoplastes) sont des plastes incolores qui renforcent de (l'.....), particulièrement dans les racines et les tubercules. Les chromoplastes, eux, élaborent les pigments qui donnent aux fruits et aux fleurs leur teintes orangées et jaunes. Quant aux chloroplastes ils contiennent le pigment vert appelé (.....) ainsi que d'autres pigments, des enzymes, de l'ADN, de L'ARN, des ribosomes et d'autres molécules nécessaires à la photosynthèse, de ce fait, les chloroplastes ont une certaines autonomie, comme les (.....), et peuvent synthétiser des protéines. Les chromoplastes

Chapitre IV : conception et élaboration d'un programme

sont (.....) et se trouvent dans les feuilles et dans les autres organes verts des végétaux de même que chez les algues.

Consigne : complétez le texte ci-dessus par les termes suivants :

Biconvexes, amidon, plastes, chlorophylle, amyloplaste, mitochondries.

Activité n° 2 : en utilisant le dictionnaire, choisissez l'expression juste ou exacte.

A- La cellule et sa membrane « La cellule procaryote » contient :

- a- Des ribosomes.
- b- Un appareil de Golgi.
- c- Un réticulum endoplasmique.
- d- Un noyau.
- e- Des lysosomes.

B- Parmi les molécules suivants, cochez celles qui ne sont pas composantes des normaux membranes cellulaires eucaryotes :

- a- Protéines.
- b- Glycogène.
- c- Phospholipides.
- d- Cholestérol.
- e- ARN de transfert.

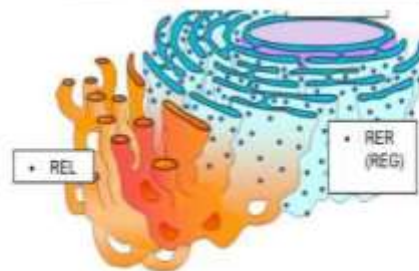
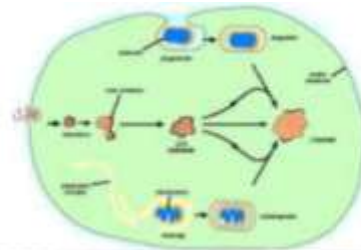
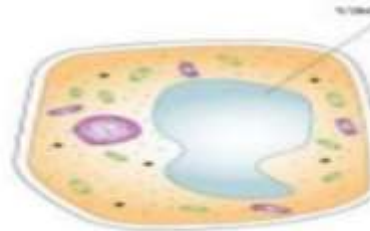
C- La membrane plasmique comporte :

- a- Deux faces identiques (composition moléculaire identique)
- b- Des molécules de cholestérol.
- c- Davantage de glucides que de protéines .
- d- Des phospholipides qui en sont les composants lipidiques majeurs.
- e- Des lipides de structure en partie polaires.

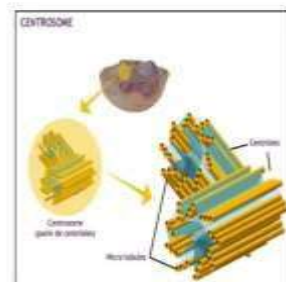
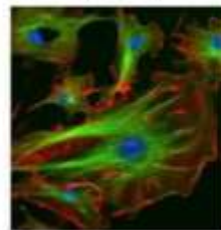
Chapitre IV : conception et élaboration d'un programme

Activité N° 03 : Reliez les termes suivant à la bonne image par une flèche :

- Le noyau cellulaire :



- Cytosquelette :



Chapitre IV : conception et élaboration d'un programme

4-3 synthèse

Lors de notre enquête, nous avons consulté l'emploi du temps des étudiants de première année LMD département de Biologie. Donc, nous remarquons un seul module non scientifique intitulé T.C.E (français de 1h30 que nous pouvons le considérer comme un module de FOU généralement son objectif principal est de faire acquérir des compétences universitaires et quelques savoir-faire mais généraux mais lors de notre analyse des données et identification des objectifs à atteindre en biologie, il nous devient clair de voir le manque à un module qui répond effectivement aux besoins des étudiants de biologie afin de faciliter toutes leurs situations d'apprentissage en général et de compréhension des cours magistraux en particulier.

En résumé, les étudiants de biologie ont besoin d'abord de suivre au début de leur étude universitaire spécifique à une formation en terminologie spécifique parce que qu'ils ont suivi durant tous leur parcours scolaire une étude uniquement en langue arabe et la langue française en vue que son statut langue étrangère ne la maîtrise pas suffisamment pour suivre directement une formation toute scientifique en langue de spécialité. Donc il sera mieux d'insérer un module de terminologie scientifique et technique qui traite le lexique, le vocabulaire et la syntaxe spécifique pour accomplir les difficultés rencontrées par les étudiants lors de la compréhension des cours magistraux afin d'effectuer l'importance de l'enseignement du lexique de spécialité.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de répondre aux besoins des étudiants de biologie afin de faciliter toutes leurs situations d'apprentissage en général et de compréhension des cours magistraux de la matière en question en particulier.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion Générale

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de FOS plus précisément en FOU, rappelant que notre thématique de recherche : effet de l'enseignement du lexique spécifique sur la compréhension des cours magistraux chez les étudiants de première année biologie. Elle est centrée sur la problématique suivante : Quel est l'effet de l'enseignement du lexique spécifique sur la compréhension des cours magistraux chez les étudiants de première année biologie ? Autrement dit, à quel stade de développement se trouve l'importance de ce lexique spécifique ? Rappelons que nous sommes parties des hypothèses suivantes :

- 1- L'enseignement du lexique spécifique serait un moyen efficace pour aider les étudiants à mieux comprendre.
- 2- L'intégration du module de français de spécialité dans la formation universitaire de ces nouveaux bacheliers en insistant sur la terminologie spécifique et le vocabulaire spécifique pourrait être une solution pour remédier au moins à une partie de ces difficultés.

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons privilégié par la conception d'un programme de français spécifique à partir du module de « biologie cellulaire » chez les étudiants de L1 biologie. Nous avons fait une élaboration des fiches cours de ce module pour exécuter le rôle et le statut de ce vocabulaire spécifique.

Les résultats de notre travail nous permettent de confirmer nos hypothèses. En effet, ils nous affirment l'hétérogénéité d'un groupe de biologistes au sein de ses compétences, ses besoins et ses difficultés.

Néanmoins, nous affirmons que la difficulté majeure presque de toute la promotion de L1 Biologie est à l'assimilation du vocabulaire spécialisé des jargons scientifiques, des termes techniques... à cause de l'impact de niveau de la langue générale sur la construction des connaissances disciplinaires solides en vue de construire des nouvelles connaissances en langue de spécialité ou scientifique.

Ainsi, les données obtenues nous ont confirmé que tous les nouveaux bacheliers inscrits à la filière de Biologie n'avaient pas les pré-requis suffisants en langue française pour recevoir un enseignement purement scientifique en langue française parce que

Conclusion Générale

généralement « *l'école algérienne produit des « semi-lingues », c'est -à-dire des élèves qui ne maîtrisent que partiellement les deux langues, à savoir l'arabe et le français* » (ibidem 61,1995).

Notre recherche nous a conduit à analyser le profil de notre public cible, ses besoins et ses difficultés dans une compétence communicative importante déterminante des autres compétences c'est la compréhension des cours magistraux.

En sommes, la cause fondamentale des difficultés de la majorité des étudiants de L1 Biologie revient au changement radical de la langue d'enseignement de la langue arabe à la langue française. À cela s'ajoute, l'insuffisance du volume horaire d'enseignement de français comme première langue étrangère dans l'établissement scolaire.

Ce travail de recherche nous a permis non seulement d'aborder les problèmes et les effets de l'enseignement du lexique spécifique sur la compréhension des cours magistraux dans une filière scientifique, mais aussi de penser à la remédiation de certaines lacunes. C'est à partir de là que nous avons émis la suggestion d'insérer un module de français de spécialité dans la formation universitaire des futurs biologistes. Ainsi, nous proposons quelques pistes pédagogiques contribuant à optimiser l'activité de lecture chez les élèves du secondaire en filières scientifiques avant leur rentrée universitaire : former les apprenants dès le début de leur parcours scientifique à recevoir un enseignement bilingue à travers des séances d'exercices ou de documentation scientifique et essayer de les traiter dans les deux langues (en arabe et en français). A cela s'ajoute la prise en considération de la note de français lors de leur affectation aux filières choisies afin de tenter de concevoir une certaine homogénéité des groupes à travers l'évaluation diagnostique qui permet aux enseignants de fixer les objectifs à atteindre et bien répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe selon le niveau de langue. Donc le CECRL reste l'outil par excellence pour unifier les niveaux et les évaluations en langue générale et spécialisée. Donc pour le cas des apprenants qui trouvent des lacunes à poursuivre leurs études universitaires à cause de la langue, il sera bénéfique pour eux de les diriger à des centres des langues tels que le CEIL, CCE afin de résoudre leurs difficultés.

Conclusion Générale

Nous estimons alors que nous avons contribué à ouvrir des pistes vers d'autres recherches qui pourraient compléter ou approfondir cette étude.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références Bibliographiques

Les ouvrages

- Adam, J-M .(1999). Linguistique textuelle . Des genres de discours aux textes. Nathan, Paris.
- Bertrand, O. (2008). Le français de spécialité (enjeux culturels et ling.),édition école polytechnique, Paris.
- Binon, J et Verlinde, S .(2004). « L'enseignement /apprentissage du vocabulaire et la lexicographie pédagogique du français sur Objectifs spécifiques (FOS).
- Cabré, M- T. (1998). Terminologie, Théorie, méthode et applications. Paris :Armand Colin, p 90-115 .
- Challe, O.(s.d). Le français de spécialité, Paris CLE international .
- Cuq ,J-P.(2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde CLE international . Paris.
- Cuq, J-P et Gruca, I.(2005). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : PUG.
- Defays, J-M et al .(2003). Principes et pratique de la communication scientifique et technique. Bruxelles : De Boeck, p 150 .
- Galisson, R et Coste, D .(1976). Dictionnaire de didactique des langues étrangères , Didier.
- Goffman et Cabré M-T. (1998). La terminologie : théorie, méthode et applications Ottawa, Canada, p 118 .
- Grossman, I et al. (2005). Didactique du lexique : langue cognition et discours Grenoble. Ellug.
- Guilbert, L. (1975). La créativité lexicale ,la rousse, Paris.
- Holtzer, G.(2004). Du français fonctionnel au français sur Objectifs spécifiques des notions et pratiques.
- Kahn, G .(1995). « Différents approches pour l'enseignement du français sur Objectifs spécifiques », numéro spécial du français dans le monde. Recherche et applications, Méthode et méthodologie , p144 -152 .
- Keyongli, Vande . (2008). Article « du français de spécialité à le français en spécialité, 'université des études internationales du Schawm, p 13-14.

Références Bibliographiques

- Kocourek, R.(1991). La langue de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden : O.Brandsteller Verlag, p13 -14.
- Lehmann, D.(1993). Objectifs spécifiques en langue étrangère, Hachette, Paris.
- Lehmann, D.(1993). Objectif spécifique en langue étrangère, Paris : Hachette.
- Lerat, P.(1995) . Les langues spécialisées, Paris : PUF, p 21.
- Le Ninan, C et Miroudot ,B.(2004). Apprentissage du FOS : Diversité des situations d'enseignement . In Français sur Objectifs spécifiques : de la langue aux métiers, le français dans le monde, recherches et applications, p106.
- Mangiante, J-M et Parpette, C.(2004). Le français sur Objectifs spécifiques, de l'analyse des besoins à l'élaboration des cours, Hachette FLE, nouvelle collection, Paris.
- Mangiante, J-M et Parpette, C.(2004). Le français sur Objectif spécifique de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Paris :Hachette.
- Mangiante, J-M et Parpette, C.(2004). Le français sur Objectifs spécifiques, de l'analyse des besoins à l'élaboration des discours, Paris Hachette.
- Moirand, S.(1993). « D'écrire les discours de spécialité » communication lors des journalas de lingua parafimes específicos(Universidad Alcalá de Henares.
- Mourtioux, M-F.(2004). Lexicologie : langue et discours, Paris Armand Colin. Pichet et Draskau. (s.d).
- Picoche, J.(2001). Le vocabulaire et son enseignement, université d'Amiens,p03 .
- Richterish, R.(1985). Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage .Paris, Hachette.
- Rondeau, G.(1991). Introduction à la terminologie –Boucher ville : Gaëtan Morin, Québec, p24 -26 .
- Rouleau, M.(2006). « Longueur comparé de la phrase médicale et la phrase générale »,équivalence, vol. N°24,p 299.
- Varantola et Cabré M- T. (1998) . Terminologie, Théorie, méthode et applications, Ottawa Canada, p 120-134 .
- Yanru, Y.(2008). L'enseignement du français sur Objectifs spécifiques.

Références Bibliographiques

Articles en lignes

Cabré M-T.(1994). « Terminologie et dictionnaire »[en ligne] : <http://iderudit.org/iderudit /002182ar>.[consulté le 10-12-2001]

Mangiante, J-M . Parpette, C.(2008). Le français sur Objectifs spécifiques ou l'art de s'adapter ,Paris, publibook : <http://www.Publibook.Com>.[consulté le 07-07-2009]

Mourphon-Dalies, F.(2006). « penser le français langue professionnelle »
<http://Fdlm.org>.

Qotb, H.(2007). Expérience d'Information collaboration de FOS à distance, praxi ling .5264 CNRS,Montpelle :<http:// French,org.ch/ éducation /pdf/2007-03-05/content 7905671.pdf>.

Qotb, H.(2008). Vers une didactique sur Objectifs spécifiques médié par internet, Paris. Publibook :<http://www.publibook.com> .IDDN.FR.010.0113739.30.R.P.2009.030.4000.[consulté le 10-06-2009]

Yanru, Y.(2008). L'enseignement du français sur Objectifs spécifiques en milieu international chinois, synergies chine n°3 p49-58. <http:// ressources- cla- univ. FR/ gerflint/ chine 3/ Yang. Pdf>.[consulté le 09-04-2009.]

Dictionnaires

Jean Pierre Cuq, 2003. le dictionnaire de Didactique du français langue étrangère et seconde. CLE international, Paris.

Le dictionnaire contextuel du français économique, 1995.

Le dictionnaire du Robert, 2007. P800.

Le grand dictionnaire la Rouse, 2000, p907.

Sites Web

Niveaux de langue [en ligne.] [consulté le 27 février 2018]. Disponible sur <http:// user. Skynet.be /Fralica /refer /théorie /theocon /communie /niveau. Htm>.

Un. Site de l'enseignement du français sur Objectifs spécifiques : Le FOS. Com.

Délégation générale à la langue française et aux langues de France <http://www.gouv .Fr>.

Ministère de la culture www.culture.gouv.Fr.

Références Bibliographiques

[http://www.acgrenoble.fr/école/74/maîtrise-langue,74/IMG/pdf/différence le
lexique-vocabulaire.](http://www.acgrenoble.fr/école/74/maîtrise-langue,74/IMG/pdf/différence_lexique-vocabulaire.pdf)

Délégation générale à la langue française et aux langues de France /2017 dépôt légal
septembre 2017 <http://www.culture.gouv.fr> 6 rue des Pyramides,75001 Paris.

[Www.culture](http://www.culture.gouv.fr) .gouv. Fr ministère de la culture. [Www.France](http://www.france.terms.culture.fr) termes .culture. Fr

Tables des matières

- Sommaire	
Introduction générale	07
Première partie : cadre théorique et pratique	
Chapitre 1 : « l'enseignement du lexique spécifique ».....	
Introduction	12
1-1- Langue générale	12
1-2- Langue de spécialité.	13
1-2-1- définition de Français sur Objectif spécifique (FOS)	15
1-2-1-1- Objectif de FOS.	18
1-2-1-2- FOS au FOU	19
1-2-2 Distinction entre la langue générale et la langue de spécialité.	20
1-2-3- Différence entre le français de spécialité et le français sur Objectifs spécifiques..	23
1-3- Définition du lexique.	25
1-4- Définition du lexique spécifique.	27
Conclusion	29
Chapitre 2 : « Le rôle de l'enseignement du lexique spécifique dans la compréhension des cours magistraux.....	
Introduction.....	31
2-1 Genèse du lexique de biologie.	31
2-1-1- Vocabulaires spécifiques.	31
2-1-2- Quelques termes liés au vocabulaire spécialisé de la biologie.	33
2-2- Enseignement du lexique en français sur Objectifs spécifiques.	40
2-3- Méthodologie du français sur Objectif spécifiques.....	42
2-3-1- Spécificité du français sur Objectifs spécifiques.	42

2-3-2- Objectifs du français sur Objectifs spécifiques.	44
2-3-3- Démarche du français sur Objectifs spécifiques.....	46
a- Demande de formation.	47
b- Analyse des besoins.	48
c- Collecte des données.	49
d- Analyse des données.	51
e- Élaboration didactique.	51
Conclusion	51
Deuxième Partie :cadre méthodologique et analyse des données	
Chapitre 3 : « Méthodologie et conception d'un programme de français spécifique »	
Introduction.	54
3-1- Présentation du corpus.....	54
3-1-1- Description du profil des étudiants de première année biologie.	54
• Des objectifs linguistiques	56
• Des objectifs pragmatiques	57
• Des objectifs socioculturels	57
3-1-2- Description de la situation observée	58
3-2- Recueil des données et construction du corpus	59
3-2-1- Conception d'un programme de français spécifique pour les étudiants de première année biologie : élaboration des cours en FOS	60
3-3- Analyse des besoins « audit ».....	61
3-4- Besoins des étudiants de première année biologie.....	62
3-5- Rôle de l'enseignement du FOU et les difficultés rencontrées face aux choix des supports pour répondre aux besoins des étudiants.	63
Conclusion	64
Chapitre 4 : « conception et élaboration d'un programme ».....	
Introduction partielle	66

4-1- Élaboration des fiches « cours ».....	67
Cours 1 « Cellule et théorie cellulaire, origine et évolution, types cellulaires (procaryote, eucaryote, acaryote) » fiche	68
Cours 2 « Méthodes d'étude de la cellule » fiche.	69
Cours 3 « Membrane plasmique : structure et fonction » fiche.....	70
Cours 4 « Cytosquelette et motilités cellulaire » fiche.	71
Cours 5 « Adhésion cellulaires et matrice extracellulaire » fiche.	72
Cours 6 « Le système réticulum endoplasmique l'appareil de Golgi » fiche.	73
Cours 7 « Les lysosomes » fiche.	74
Cours 8 « La vacuole » fiche.	75
Cours 9 « Noyau inter phasique » fiche.	76
Cours 10 « La multiplication cellulaire » fiche.	77
4-2- Activités proposées.....	79
4-3-Synthèse	82
Conclusion partielle.	82
Conclusion générale	84
Référence bibliographiques	
Résumé.....	

Résumé

Ce travail s'inscrit dans le domaine de la didactique du français sur Objectif spécifique (FOS) plus précisément en didactique du français universitaire (FOU). Il aborde les difficultés que rencontrent les étudiants de première année universitaire, inscrits en biologie lors de la compréhension des cours magistraux « biologie cellulaire » en langue française et comment y remédier ?

Pour répondre à cette problématique nous avons procédé, dans un premier temps, à un audit et une élaboration d'un programme, dans un second temps, sous forme de fiches « Cours » afin de répondre aux besoins manifestés par les étudiants en question.

Mots clés : biologie, audit, conception d'un programme, FOS, FOU.

ملخص:

هذا العمل في مجال تدريس اللغة الفرنسية على هدف محدد FOS، بشكل أكثر دقة في تدريس اللغة الفرنسية في الجامعة FOU وهو يعالج الصعوبات التي يواجهها طالب السنة الأولى بالجامعة المسجلين في علم الأحياء عند فهم المحاضرات "بيولوجيا الخلية" باللغة الفرنسية وكيفية إصلاحها؟ للرد على هذه المشكلة قمنا بأول إجراء تدقيق وتطوير برنامج، وثانيا في شكل أوراق "دورة تدريبية" من أجل تلبية الاحتياجات التي عبر عنها الطالب المعنيون.

الكلمات المفتاحية: علم الأحياء، التدقيق، تصميم البرامج، (FOS) – (FOU)

Sammray

this work in the field of teaching French on a specific objective (FOS) more precisely in teaching French at university (FOU). It addresses the difficulties encountered by first year university students registered in biology when understanding lectures "cell biology" in French and how to fix it?

To respond to this problem, we first carried out an audit and the development of a program, secondly in the form of "Course" sheets in order to meet the needs expressed by the students in question.

Keywords: biology, audit, program design, FOS, FOU.